

**Achetons
ANTIQUITÉS**
Meubles anciens de tous genres,
successions, tableaux de grande
valeur, bronze, argenterie, etc.
Payons très bons prix, allions par-
tout, acceptons frais vifs.
832-1930 — 692-4878
70, Dalhousie, Québec

LE SOLEIL

Joyeuses fêtes!
Les experts en location
LOU-TEC
627-1331 • 687-5757
835-3343 • 228-1718

MERCREDI 7 DÉCEMBRE 1988

QUÉBEC, 92^E ANNÉE NO 338
80 PAGES, 5 CARNIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
ILES DE LA MADELEINE-GASPÉ-RIVIÈRE-AU RENARD-PERCE-ABITIBI 50¢

35¢

LE GOUVERNEMENT

Alde sociale: le gouvernement adoptera son projet avant Noël

La guillotine est tombée, hier, sur les travaux de la commission parlementaire étudiant le projet de réforme de l'aide sociale. Le gouvernement veut en finir avant Noël. **A-10 et A-11**

Des questions sans réponse sur la panne...pour Hydro

Un rapport sur la panne générale du 15 novembre publié hier par le ministre Ciaccia démontre qu'on sait ce qui s'est passé, mais qu'on ne sait pas pourquoi. **A-15**

LA RÉGION

Les élèves du public meilleurs au cégep

Les meilleurs élèves du secteur public réussissent mieux que ceux du privé à leur première session au cégep, selon une étude réalisée à l'université Laval. **A-13**

QUÉBEC

Une alerte générale à l'incinérateur de Québec

Un incendie qui a nécessité l'intervention d'une soixantaine de pompiers a causé de lourds dommages hier, à l'incinérateur de la CUQ, à Québec. **D-14**

LE SPORT

Marois revient donner du poids à la défense des Nordiques

Les Nordiques voulaient donner plus d'expérience à leur défense et ils ont rapatrié Mario Marois à Québec en cédant Donnelly aux Jets. **S-2 et S-3**

LES ARTS

« La bottine souriante » danse toujours...

Avec son sixième microsillon, le groupe québécois « La bottine souriante » marque une tendance à toucher autre chose, tout en gardant le pied dansant. **D-6**

L'EDITORIAL

Point zéro pour les conducteurs

Le Conseil des Affaires sociales suggère d'interdire toute consommation d'alcool avant de conduire. On devrait d'abord faire respecter les lois existantes. **B-10**

L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-6
Le Québec	A-7 à A-15
Le Monde	D-1 et D-16
Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	D-9 à D-13
Arts	D-2 à D-8
Bandes dessinées	S-15
Bridge	D-14
Consommation	Cahier C
Décès	D-15
Économie	Cahier B
Feuilleton	D-11
Éditorial	B-10
Horoscope	D-13
Mots croisés	D-10
Mot mystère	D-10
Où aller à Québec	D-4
Patron	D-14
Pierre Champagne	A-9

LA MÉTÉO

Nuageux aujourd'hui avec un maximum de près de 3. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Demain: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. **S-16**

Montmagny: la cour annule la vente de vaches frappées de leucose...ou du « sida des bovins »

EXCLUSIF

Un agriculteur de Montmagny, M. Gaétan Morin, a obtenu l'annulation d'une vente pour « vice caché ». Parce que les vaches qu'il avait achetées étaient frappées de leucose, une maladie baptisée par une revue scientifique le « sida des bovins ».

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Selon Me Jogues Lavoie, l'avocat de M. Morin, ce jugement

obligeant le remboursement de \$6,000 et le versement de \$2,750.33 en dommages-intérêts, et dont LE SOLEIL a obtenu copie, constitue une première au pays pour une maladie qui s'apparente à certains égards

au sida, mais que les humains ne peuvent pas contracter.

Dans le verdict rendu le 9 novembre, le juge Guy Pinsonnault, de la cour du Québec du district de Montmagny, oblige le vendeur, M. Bruno Laroche, de Saint-Paul-de-Chester, à reprendre quatre des cinq bêtes encore vivantes, à remettre le fruit de la vente et à indemniser M. Morin.

Le défendeur a inscrit la cause en appel, informe Me Lavoie.

Les faits
Selon les faits rapportés en

cour, M. Laroche a vendu, en novembre 1986, quatre vaches et un taureau Holstein à M. Morin qui veut élever son troupeau au niveau de pur-sang. Deux mois après l'achat, une des vaches met bas. À partir de ce moment, rapporte Me Lavoie, l'animal présente des problèmes de santé tels qu'il a fallu l'abattre.

« Leucose bovine enzootique », conclut le vétérinaire, après examen. Les quatre autres animaux sont testés « séropositifs » par la suite.

« La « leucose bovine » constitue réellement un vice caché au sens de la loi », tranche le juge. Il poursuit: « À la lumière de la preuve présentée, la cour en vient à la conclusion que le défendeur était au courant de la présence de la maladie grave appelée « leucose bovine ».

Pour avoir un avis sur le sérieux de la maladie, le tribunal a écouté un spécialiste du ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Suites A-2, Vaches...

SAQ: une entente de principe intervient

Une entente de principe a finalement été conclue hier, entre la Société des alcools du Québec (SAQ) et le Syndicat des employés de magasins et de bureau.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Les 3,000 syndiqués seront donc invités dimanche, à Montréal, à ratifier l'accord conclu hier en fin d'après-midi après plus de 21 heures de négociations intensives.

Cette entente constitue une première dans l'histoire des relations de travail entre la SAQ et le syndicat des employés de magasins et de bureau, puisque qu'au cours des vingt dernières années, le renouvellement de la convention collective a toujours été marqué par une grève ou un lock-out. Cette année cependant, les consommateurs québécois semblent assurer de ne pas avoir à passer un Noël et un Jour de l'an secs.

Hier soir, le syndicat indiquait en effet dans un communiqué qu'il s'apprêtait à recommander tout d'abord l'acceptation du projet de convention collective à son conseil général et ensuite aux syndiqués réunis dimanche en assemblée générale.

Le président du syndicat, M. Ronald Asselin, s'est dit plus satisfait du dénouement des pourparlers malgré de très difficiles négociations et heureux que ses membres puissent donner un service de qualité à la population à l'approche des Fêtes. Avant l'accord d'hier, le syndicat songeait à tenir une assemblée générale vendredi, afin d'obtenir un mandat de grève. Un arrêt de travail aurait été néfaste pour la SAQ qui réalise 16,5 % de son chiffre d'affaires durant le mois de décembre.

L'entente de principe conclue hier touche toutes les clauses normatives et monétaires en vue du renouvellement de la convention collective échue en décembre 1987. Il fut toutefois impossible d'obtenir plus de précisions sur le contenu de l'accord auprès du syndicat et de la Société. Une porte-parole de la SAQ maintenait que les employés concernés devaient d'abord en être informés.

Lors de récents règlements, la SAQ a offert des augmentations de salaire entre 3,5 et 4,8 % aux travailleurs d'entrepôt, aux professionnels et aux techniciens. Les employés de magasins et de bureau réclamaient pour leur part des augmentations de 8 % pour les trois années de la durée de la convention collective. Le président Asselin admettait cependant

Suite A-2, SAQ...

Gorbatchev à New York



Après une arrivée plutôt discrète hier après-midi à New York, la première journée new-yorkaise, aujourd'hui, du numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev s'annonce rude, un discours à la tribune des Nations unies dont on attend une offre spectaculaire pour lancer le désarmement conventionnel en Europe, immédiatement suivi d'un premier contact avec le président-élu George Bush.

Page D-1

Léon Dion et l'affichage

Bourassa a un choix, la clause dérogatoire

« La solution Dion, ce n'est pas ma solution. C'est la solution Dion telle que Bourassa a pu l'interpréter » sous l'angle du bilinguisme dans la langue d'affichage, en prévision du jugement négatif que la Cour suprême prononcera, le 15 décembre, sur la constitutionnalité d'un autre chapitre de la charte québécoise de la langue française (loi 101).

par JACQUES DUMAIS
LE SOLEIL

Au cours d'une entrevue au SOLEIL, hier, le politologue Léon Dion, de l'université Laval, a suggéré au gouvernement Bourassa de recourir tout de go, au lendemain de ce jugement, à la clause dérogatoire (« nonobstant ») qui autorise les provinces à se soustraire de certains articles de la charte canadienne des droits de 1982.

D'autant plus, selon M. Dion, que la réticence jusqu'ici évoquée par le Québec face à une telle dérogation tient de moins en moins, l'entente officieuse du Lac Meech qui rapatrie le Québec dans la constitution étant « à l'eau » par suite d'un tollé anti-Bourassa dans les provinces de l'Ouest, depuis la dernière campagne électorale fédérale.

Le Québec devrait, dit-il, privilégier cette solution en vue de l'affichage résolument français à l'extérieur des commerces de

la métropole. À titre de « renseignements » utilitaires, mais sommaires, dans une ville cosmopolite, M. Dion permettrait aussi l'usage de l'anglais ou d'autres langues strictement à l'intérieur de ces commerces, pour peu que cette tolérance ne soit pas visible de l'extérieur.

Le professeur de Laval croit qu'on a déformé l'esprit de cette dernière suggestion qu'il avait formulée brièvement dans un écrit paru, le 27 mai, dans le journal *Le Devoir*. L'idée du bilinguisme intégral à l'intérieur

Suite A-2, Dion...

Les passagers d'un Dash 7 ont la peur de leur vie

Une vingtaine de passagers et une hôtesse de la compagnie Cité Express ont eu la peur de leur vie, hier soir, quand la porte du Dash 7 qui les transportait vers Sept-Îles s'est soudainement ouverte. Personne n'a été blessé mais le pilote a dû faire un atterrissage d'urgence.

par MICHEL TRUCHON
LE SOLEIL

C'est un des voyageurs, M. Gilles Vachon, de Montréal, qui a communiqué la nouvelle au

Suite A-2, Peur...



L'hôtesse était assise tout près de la porte qui s'est ouverte brusquement, mais heureusement elle était attachée. Elle s'est mise à hurler et des passagers l'ont tirée par le bras.

GATT: l'impasse persiste sur la question agricole

MONTREAL — Après deux jours de discussions et à mi-chemin de la rencontre de Montréal, les positions des États-Unis et de la Communauté économique européenne restent tout aussi éloignées sur la question agricole.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

Les délégations américaine et européenne ont toutes deux reconnu hier que les deux jours de négociations n'avaient permis aucun rapprochement sur le principal enjeu de la huitième ronde de négociations du GATT.

Ce qui n'empêche pas l'optimisme de régner quant à l'issue de cette ronde de négociations. Les Américains, d'abord; les Canadiens et les Anglais ensuite, ont d'ailleurs commencé à dire hier que ce ne serait pas une catastrophe si aucun progrès n'est réalisé à la rencontre de Montréal.

« Depuis deux ans, nous avons plus fait pour résoudre

les problèmes agricoles qu'au cours des 40 dernières années », a affirmé hier le négociateur spécial américain sur les questions agricoles, M. Daniel Amstutz.

M. Amstutz a répété qu'il restait deux années aux négociations en cours. « Peut-être qu'il n'y aura pas d'entente à Montréal mais je suis optimiste, je pense que nous arriverons à une entente mais je ne peux pas dire quand. »

Les Américains ne sont donc pas de ceux qui pensent que l'Uruguay Round est voué à l'échec si aucun progrès n'est enregistré à Montréal. Après Montréal, ont-ils dit hier, nous continuerons de négocier.

Le ministre canadien du Commerce extérieur, M. John Crosbie, a déclaré pour sa part que

même si le sentiment général au sein des délégations était qu'il fallait absolument un progrès à Montréal pour assurer la poursuite de l'Uruguay Round, « il ne faut pas s'attendre à un cataclysme si aucun déblocage ne survient sur l'agriculture. »

Du côté des pessimistes

Cet optimiste n'est pas partagé par tout le monde. Ainsi, le ministre du Commerce australien, M. Michael Duffy, s'est dit déçu de la tournure des pourparlers de Montréal. « Il est important de saisir l'occasion de cette rencontre pour franchir des étapes vers une entente finale dans deux ans, a-t-il dit. Sinon, nous risquons de ne pas avoir d'entente du tout. »

La délégation française a pour sa part déploré l'attitude américaine, une attitude « fermée, qui laisse très peu de place à la négociation. »

Après deux jours de discussions

Suite A-2, GATT...

VIDEO VHS-HQ
MODÈLE # VRE 200
• 4 TÊTES DOUBLE AZIMUTH
• PAUSE ET RALENTI SUR IMAGE PARFAITS
• TÉLÉCOMMANDE SANS FILS À ACCÈS DIRECT

ZENITH
SPÉCIAL TANGUAY
549⁹⁵\$

SPÉCIAL TANGUAY

549⁹⁵\$

AMEUBLEMENTS
TANGUAY
L'entreprise de l'année

LÉVIS Place Tanguay
BEAUPORT 535, boul. Sainte-Anne
CARREFOUR 5150, boul. de l'Ornière
LES SAULES
SERVICE 872-2242

Suites de la première page

Vaches...

mentation (MAPAQ), M. Rosaire Marcoux. « Il recommande, écrit le juge, à toutes fins utiles, l'élimination des animaux atteints de cette maladie, à cause du danger de transmission. »

En fait, rapporte Me Lavoie, c'est M. Marcoux qui a porté à la connaissance de la cour la comparaison que font certains entre « leucose bovine » et « sida ». « Sur le coup, se rappelle M. Gaétan Morin, le juge a blanchi. »

Une simple comparaison

La leucose est une maladie qui s'attaque à un des systèmes immunitaires des bovins. Si les bêtes « séropositives » développent la maladie, se caractérisant notamment par l'apparition de tumeurs malignes, l'issue est fatale.

Le mal se transmet uniquement par échanges sanguins: blessures, aiguilles et piqûres d'insectes peuvent le transporter. « Système immunitaire », « séropositifs », infection par « échanges sanguins » et « aiguilles », autant de mots qui imposent le parallèle avec le sida.

Il s'agit avant tout d'une image, ont nuancé avec prudence tous les scientifiques contactés à ce sujet. Une des nuances apportées concerne le fait que la maladie n'est pas apparue subitement, mais qu'elle est connue depuis les années 1930.

De plus, affirme le docteur Rosaire Marcoux, « plusieurs travaux ont été menés aux États-Unis et aucun ne prouve qu'il peut y avoir transmissions avec l'homme ».

Un autre point soulevé, le taux de mortalité n'est pas celui du sida: si 5,6 % des bovins laitiers sont porteurs du virus, moins de 1 % d'entre eux en meurent, selon le docteur John Kellar, de la direction de la santé des animaux d'Agriculture Canada.

Toujours à Ottawa, le Dr André Gravel a indiqué qu'en 1987, les inspecteurs fédéraux ont condamné 55 carcasses sur les 2,9 millions vérifiées, parce que les lésions étaient trop graves. Cela n'est cependant pas un relevé exhaustif puisque les cas mineurs ne sont pas recherchés.

Plusieurs pays exigent que les animaux importés soient exempts du virus. Ce que demandent aussi les fermes expérimentales et les centres d'insémination artificielle. Pourtant, la maladie n'en est pas une à déclaration obligatoire.

Dion...

des commerces n'est pas la sienne. « À plusieurs reprises, de 1970 à 1976, M. Bourassa me citait en déformant un peu ma pensée. C'est son droit. Il n'est pas le seul d'ailleurs... », de glisser M. Dion.

Ce dernier avait plutôt à l'esprit une idée empruntée lors d'un voyage à Tokyo d'accommoder de plus en plus de congressistes et d'hommes d'affaires étrangers qui consomment dans un pays (par exemple, la réunion du GATT), dont ils ne connaissent rien de la langue officielle. M. Dion croit que d'inscrire *vegetables*, sous la mention *LEGUMES*, dans une épicerie de Montréal, tient davantage du dépannage élémentaire que du bilinguisme intégral. Et il apparaîtrait superflu d'ajouter des inscriptions comme *Tomates/Tomatoes* quand les produits vendus au Québec ont déjà des étiquettes en français et en anglais.

Mais où se situe justement la frontière entre sa solution et l'affichage rigoureusement bilingue à long terme? « C'est là qu'est le problème, de répondre M. Dion. Moi j'avais pensé — et c'est peut-être là que je me suis trompé — que nous avions atteint au Québec une certaine maturité qui rendrait acceptable à la majorité cette manifestation d'hospitalité... »

Léon Dion se doutait que ce « compromis » de son cru déplairait autant aux anglophones d'Alliance Québec qu'aux indépendantistes francophones à tous crins, « y compris à l'aile Parizeau » du Parti québécois. De part et d'autre, dit-il, la survie politique dépend de l'arme linguistique... Mais même dans les milieux plus modérés qui n'ont pas lu son texte du *Devoir*, il perçoit une confusion certaine: « La solution Dion, c'est quoi? C'est l'affichage bilingue, c'est Bourassa... », lui répliquait-on.

Outre qu'il déforme « la solution Dion », le gouvernement Bourassa, selon notre interlocuteur, a constamment « tergiversé » dans ce dossier sur la base de deux solutions inapplicables. Il fait référence à ces « districts bilingues » qui découpaient Montréal en petits morceaux linguistiques et à l'affichage linguistique au prorata de la population (« la population anglaise: tous les citoyens qui ne comprennent pas le français? »).

M. Dion croit par ailleurs que le « bilinguisme intérieur » exposerait le gouvernement à d'autres poursuites judiciaires qui lui permettraient peut-être de gagner trois ans et ses élections, mais ce au prix de très sérieux problèmes sociaux au Québec. « On n'a pas le choix. Il faut recourir à la clause dérogatoire... », conclut-il.

GATT...

sions, les Américains continuent de réclamer l'abolition complète des subventions agricoles. Les Européens trouvent cette position réaliste et les deux protagonistes s'accusent mutuellement de manquer de la volonté politique nécessaire pour régler le problème des échanges agricoles.

Le commissaire au commerce de la Communauté européenne, M. Willy de Clerq, a affirmé que les Européens voulaient un accord réaliste. « Ce qu'on dit c'est qu'on ne peut pas dire aux 12 millions d'agriculteurs européens que nous allons abandonner tout subside. Celui qui va dire cela n'est pas encore né. »

Le ministre de l'Economie et des Finances de l'Uruguay, M. Ricardo Zerbino, qui a la lourde responsabilité des négociations agricoles, devait convoquer à nouveau les parties hier soir ou ce matin pour la poursuite des travaux.

Autres textes, page B-1

Peur...

SOLEIL en précisant que les problèmes avaient commencé entre la métropole et la Vieille Capitale et que, selon lui, l'avion n'aurait jamais dû reprendre l'air.

Le vol 201 en direction de Sept-Îles et Wabush était parti de Montréal avec 17 passagers et trois autres étaient montés à l'escalade à Québec. Gilles Vachon jure que l'on ne l'y reprendra plus, en racontant les péripéties de ce vol rocambolesque:

« À Montréal, l'hôtesse a eu de la difficulté à fermer la porte, mais le décollage s'est effectué normalement. On s'est vite rendu compte qu'il y avait des fuites d'air mais un des pilotes a dit qu'il n'y avait pas de danger, qu'il s'agissait d'un problème de joint d'étanchéité et que par prudence on volerait à 7,000 pieds au lieu de 15,000. Par contre, on m'a demandé de changer de place (j'étais près de la porte) au cas où... »

« À Québec, trois passagers sont montés et... le copilote nous a demandé si nous voulions continuer le vol. Je trouve ça absurde, mais nous avons accepté. Une dizaine de minutes après le décollage, on a senti une nouvelle fuite de pression et l'avion est retourné vers Québec. C'est pendant le virage que la porte s'est brusquement ouverte.

« L'hôtesse était assise tout près, mais heureusement elle était attachée. Elle s'est mise à hurler et des passagers l'ont tirée par le bras. Malgré tout, les gens sont restés calmes.

« Le copilote est venu dans la cabine, en passant par le compartiment cargo et nous a dit qu'il n'y avait pas de danger, que la pression était à zéro.

« Nous ne savions pas quoi faire, personne ne nous a donné de consignes de sécurité et ce sont des passagers qui ont expliqué aux autres comment prendre la position de détresse. Pendant ce temps l'avion descendait en « sacrement », on voyait que le pilote avait hâte

d'arriver. L'atterrissage s'est fait normalement, mais dans un temps record. Sur la piste, il y avait des véhicules d'urgence et des camions de pompiers. Quand on a constaté qu'il n'y avait plus de danger, l'appareil a roulé jusqu'au hangar, au lieu de s'arrêter et de nous laisser descendre. »

M. Vachon promet, à la suite des entretiens qu'il a eus avec d'autres passagers, que l'affaire va avoir des suites.

SAQ...

lundi, que son syndicat ne ferait pas la bataille salariale à la place des employés du secteur public auxquels le Conseil du Trésor a offert une hausse de salaire de 4 % pour 1989.

Les points qui avaient provoqué dimanche soir la rupture des négociations entre le syndicat et la SAQ concernaient les primes d'éloignement des employés à temps partiel (plus de 2,000 des 3,000 syndiqués), les congés payés aux femmes enceintes et la provision des besoins de main-d'œuvre.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 6 décembre

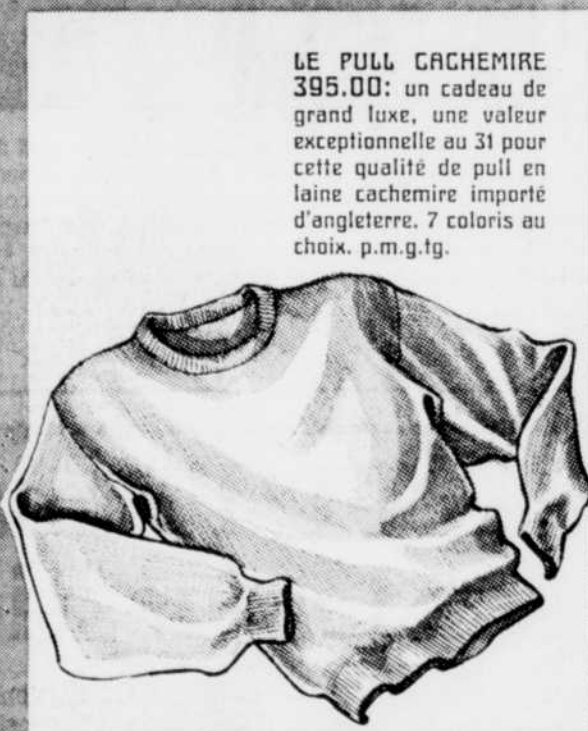
8-0-5

0-3-5-4

noël chez simons



LE PULL JACQUARD NORVÉGIEN 69.95: multiples rayures, multiples couleurs sur fond rouge, noir, taupe ou blanc d'hiver, le jacquard norvégien sur la pure laine shetland, apprécié dans la boîtedoche simons. m.g.tg.



LE PULL CACHEMIRE 395.00: un cadeau de grand luxe, une valeur exceptionnelle au 31 pour cette qualité de pull en laine cachemire importé d'Angleterre. 7 coloris au choix. p.m.g.tg.



LA CHEMISE DE NUIT DE NOËL 49.95: une idée originale et amusante du 31, des motifs père Noël, bonhomme de neige, petits oursins imprimés sur une chemise de nuit ample en pur coton. forêt, rouge, ecru. p.m.g.



LE CHAPEAU DE FOURRURE 295.00: en rat musqué brun teint loutre ou noir teint vison, un chapeau forme chapska les oreilles pouvant se rabattre, cordon-attache en cuir. p.m.g.tg. un cadeau de luxe dans la boîtedoche simons.



L'ANDORAK SKI DUJET ET PLUMES 159.95: conçu pour affronter le vent, le froid avec sa taille coulissante, son col montant, son capuchon superposé détachable, son fermoir pleine longueur sous patte de boutonnage pression. turquoise, marine, rouge. m.g.tg.

la maison
simons

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY,

GALERIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC

LE SOLEIL

L'édition du journal d'aujourd'hui a été réalisée par l'équipe composée de:

CHEF DE PUPITRE: Nelson Labrie, ÉDITEUR GÉNÉRAL: Jacques Samson, ADJOINTS À L'ÉDITEUR GÉNÉRAL: Jacques Guirion, Marcel Rioux, ÉDITEUR ÉCONOMIQUE: Jean Didier Fessou, ÉDITEUR INTERNATIONAL: Thérèse D'Allo, ÉDITEUR SPORTS: Doris Baker, JOURNALISTES À L'ÉDITION: Marcel Colbert, Roch Desgagné, Lise Fournier, François Gaudreault, Yves Poulin, Claudette Samson, JOURNALISTE À L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE: Michel Samson, JOURNALISTES GRAPHISTES: André Bernard, Louise Pélissier, JOURNALISTE À LA SUPERVISION: Pierre Racine, JOURNALISTE À LA TRADUCTION: Louis Bilodeau, CORRECTEUR: Jean-Albert Girard

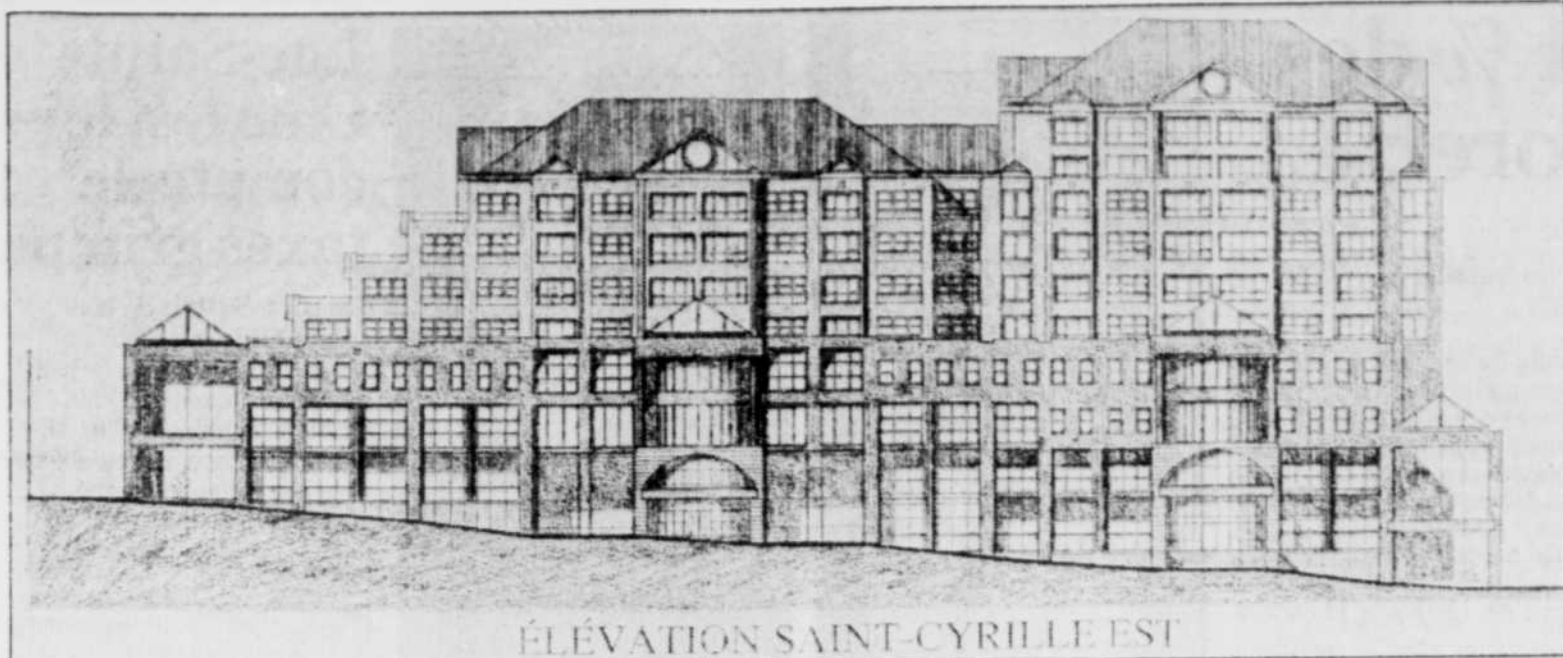
ABONNEMENTS: 647-3333
Extérieur (sans frais) 1-800-463-2362
Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam. et dim. de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311
Lundi au vendredi: de 8h30, à 17h30

RÉDACTION: 647-3394
Lundi au vendredi: de 8h30, à 23h00
Samedi: de 12h00 à 23h00 Dimanche: de 14h00 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233
Heures d'ouverture: lundi au jeudi de 8h30, à 16h00

LE SOLEIL
390, rue ST-VALLIER est
Québec G1K 7J6



ÉLEVATION SAINT-CYRILLE EST

Esquisse du projet Urdev vu du boulevard Saint-Cyrille. Brique, granit et toiture en cuivre sont les matériaux de cet édifice multiple construit en gradins.

Le Centre international: un projet de \$30 millions, rue Saint-Cyrille

La construction du « Centre international » sur la colline parlementaire, à Québec, un immeuble à fonctions multiples, représente un investissement de \$30 millions et débutera vers le 15 mars, selon son promoteur.

par LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

Le président d'Urdev inc., M. Jean-Guy Carrier, a présenté officiellement, hier, à l'occasion d'une conférence de presse tenue au Château Frontenac, les esquisses de ce projet immobilier qui va changer le visage du boulevard Saint-Cyrille et celui d'une partie du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Dessinée par l'architecte montréalais Ivan Mihajlovits et supervisée par la firme d'architectes québécois Gagnon, Guy, Letellier et Ross, cette construction représente 260,000 pieds carrés de surface totale répartie en quatre sections à vocation distincte à savoir: des commerces, des bureaux, une section de 32 condominiums et, enfin, une partie comprenant 56 appartements-hôtel.

Le projet comprend deux blocs principaux reliés entre eux par un vaste atrium. Une tour de 10 étages, coin Saint-Cyrille et Saint-Michel, représente la partie la plus haute du

projet. Rendue à la rue Berthelot, la bâtisse ne dépasse pas trois étages.

Le promoteur a révélé que le service de l'urbanisme de la ville et la commission d'urbanisme avaient été à ce point exigeants sur les critères de construction qu'il avait fallu refaire trois fois la maquette du projet. Les matériaux retenus sont la brique et le granit avec une toiture en cuivre.

Il est à noter que la société Urdev agit comme gérant de projet dans l'affaire pour la société à numéros 2551-4225 Québec inc.

Le président d'Urdev a refusé de révéler les noms des principaux investisseurs engagés dans le projet pour l'instant. Il n'y aurait aucun Québécois de Québec dans le groupe.

« Une nouvelle société sera formée incessamment (la Société de développement Place Berthelot) pour administrer ce projet et, à ce moment, les noms des principaux actionnaires pourront être connus publiquement si ceux-ci le veulent bien », a déclaré M. Carrier.



Trois des artisans du complexe de \$30 millions sur la colline parlementaire: le promoteur Jean-Guy Carrier et les architectes Claude Guy et Richard Fortin.

Urdev inc. gère déjà des projets au Québec, au Vermont et en Europe où, notamment, elle est partenaire avec le groupe Shanning International d'un complexe de golf et d'un centre de santé situé en France, selon un communiqué d'Urdev.

Par ailleurs, huit locataires, parmi les 24 qui seront déplacés par ce projet immobilier, ont porté plainte devant la Régie du logement.

Selon le promoteur Carrier, neuf occupants d'autant de logements auraient accepté de gré à gré de mettre un terme à leur bail et il serait en négociation avec sept autres locataires.

Selon des sources près de la ville de Québec, Urdev inc. aurait payé un peu plus de \$3 millions à l'ancien propriétaire Attilio pour se porter acqureur du terrain où il veut construire son « Centre international ».

Les démarches pour sortir le petit Nicolas du Gabon s'accroissent

L'affaire du rapt du petit Nicolas Deschênes fait bouillir de neige. Tandis que Raymond Savard, ce père de 39 ans coincé entre trois mandats d'arrêt et les pressions des diplomates, y va de déclarations étonnantes sur la vie qu'il mène avec son fils de cinq ans à Libreville, au Gabon, la mère, Céline Deschênes, intensifie ses démarches pour récupérer son enfant d'ici Noël.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Le jeune Nicolas a été kidnappé par son père le 11 octobre dernier. Ce dernier avait pris soin de faire inscrire l'enfant sur son passeport, sous de fausses déclarations puis de vider son appartement de Granby, avant de fuir précipitamment vers l'Afrique. Ce Québécois, enseignant au cégep de Saint-Jean, venait d'être embauché pour deux ans pour un projet subventionné par l'ACDI au Gabon et il a décidé d'y emmener Nicolas.

Pendant ce temps-là, Mme Deschênes attendait le fils dont elle avait la garde légale, au presbytère de Sainte-Eulalie, lieu convenu entre les deux parents. L'enfant, conçu lors d'une brève aventure il y a six ans, se trouvait chez son père quelques jours par mois.

Après des semaines de publicité sur cette abracadabrante histoire, tout le monde a changé de ton dans ce dossier, y compris l'ambassadeur canadien au Gabon, M. Jean Nadeau, qui avait d'abord qualifié le cas d'affaire privée entre deux adultes. Plutôt évasif sur son rôle dans le dossier des enfants disparus au début, le gouvernement multiple maintenant ses démarches.

Hier, l'ambassadeur a déclaré au SOLEIL qu'il gardait un contact quotidien avec le père et qu'il espérait un heureux dénouement d'ici quelques semaines. Mme Deschênes loue d'ailleurs le travail du diplomate, qui met le paquet pour éviter l'éclatement entre les parties. Ainsi, dans quelques jours, la justice gabonaise rendra sa décision concernant la fameuse requête d'exemplification, une procédure par laquelle on demande au pays étranger de reconnaître la validité d'un jugement rendu dans un autre pays.

« J'ai parlé au père ce matin.

Ce dernier a même communiqué avec des journalistes du Québec pour expliquer son cas », nous apprenait hier l'ambassadeur.

Dans l'entrevue qu'il a accordée à un quotidien montréalais, Raymond Savard prétend qu'il n'a pas enlevé son fils mais l'a plutôt amené avec lui parce qu'il ne pouvait joindre la mère le jour fatidique et qu'il devait partir de toute urgence. Il affirme qu'ils font une vie de rêve là où il enseigne l'électronique, que Mme Deschênes veut sa peau et qu'il a tout tenté pour s'entendre avec elle. Mais il a nie avoir proféré, par téléphone, le 28 novembre, des menaces de mort à l'endroit de son fils, en guise de représailles.

Mme Deschênes a indiqué, hier, qu'elle attendait aujourd'hui des nouvelles de l'avocate de son ex-compagnon, Me Suzanne Coriveau. Elle croit qu'il rendra Nicolas sous conditions mais elle refuse de ramper devant celui qui a failli la faire craquer. « J'ai obtenu un jugement de la cour supérieure. S'il le faut, j'irai le chercher. Je lui ai parlé samedi, il va bien. Mais ce n'est pas tout de récupérer mon fils. Il faudra que je tente de le garder », dit-elle.

Coup de feu sur une auto en marche

Les policiers de la Sûreté du Québec recherchaient toujours, hier soir, l'auteur d'un coup de feu tiré, vers 18 h, à travers les deux vitres latérales d'une automobile en marche, sur la 1^{re} Avenue, à Lac-Saint-Charles.

Le projectile, vraisemblablement tiré de l'autre côté du lac, a frôlé le conducteur, qui se trouvait alors en face du numéro civique 1674. La police a dû évacuer temporairement tout un quadrilatère.

Traverse Québec-Lévis

L'avenir du service automobile est menacé

S'il n'est pas question à court terme d'interrompre le service automobile sur les traversiers Québec-Lévis, la Société des traversiers du Québec ne s'inquiète pas moins de l'avenir de ce service en raison de la baisse constante d'achalandage sur ses navires.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

La société d'État jongle d'ailleurs avec diverses formules, dont celle d'une carte à tarif mensuel pour les automobilistes, pour stopper cette saignée de sa clientèle.

De quelque 900,000 véhicules en 1968, la clientèle de la traverse Québec-Lévis est tombée graduellement - la construction du pont Pierre-Laporte aidant - à environ 500,000 en 1983 jusqu'à 250,000 cette année, a indiqué, hier soir, le p.-d.g. de la STQ, M. Jean-Yves Gagnon. Ce sont à peu près neuf véhicules par navire par traversée alors que la capacité est de 30.

De son côté, la clientèle passagers stagne autour de 1,5 million d'usagers par année depuis 1981, comparativement à 2,5 millions à la fin des années 60.

M. Gagnon, qui rencontrait hier soir les employés de la traverse Québec-Lévis, n'a pas caché que cette tendance, « si elle se maintient », est inquiétante pour l'avenir du service automobile entre les deux rives.

Le p.-d.g. de la société d'État a par ailleurs nié les rumeurs de mises à pied importantes à son service de Québec. La société en-

tend cependant réduire « dès que la Garde côtière nous le permettra » de neuf à huit ses équipages sur chaque navire.

Pas question « pour l'année en cours et pour le prochain exercice financier » de procéder à de nouvelles coupures de personnel, en dépit d'une récente réduction de trois quarts de million de dollars dans notre budget en cours, a indiqué M. Gagnon.

La direction de la STQ s'inquiète de l'attitude du gouvernement à l'égard du service de traversier en raison de la baisse graduelle et constante de la marge d'autofinancement de la STQ au cours des dernières années. Cette dernière a suivi la chute de la clientèle, passant de 39 % en 1983 à 20 % en 1988. A Québec la part des revenus est encore plus basse puisqu'elle atteint à peine 15 %, a indiqué M. Gagnon.

Sur des dépenses de quelque \$32 millions, les revenus d'achalandage de la STQ atteignent à peine \$6,5 millions. C'est le gouvernement du Québec qui comble ce manque à gagner et M. Gagnon craint qu'il ne décide de mettre un terme à son service de transport d'automobiles entre les deux rives de Québec si la saignée n'est pas arrêtée.

Quatre tableaux de Serge Lemoyne endommagés au Musée du Québec

Quatre tableaux du peintre québécois Serge Lemoyne exposés au Musée du Québec semblent avoir été endommagés la semaine dernière.

par MICHEL TRUCHON
LE SOLEIL

On dit « semblent » pour le moment, étant donné que le porte-parole du Musée, M. André Marchand, directeur des communications, dit tout ignorer de l'affaire. Selon lui, le seul qui est vraiment en mesure de fournir des éclaircissements est le conservateur en chef, M. Michel Cheff, qui ne sera pas de retour avant jeudi.

Aucune plainte n'a été portée à la police. Mais l'un des principaux intéressés, l'artiste lui-même, a été averti, vendredi, que quatre de ses œuvres avaient été la cible de vandales.

Il s'agit de deux tableaux prêtés par des collectionneurs et de deux de ses œuvres non encore vendues, les quatre sont évalués au total entre \$15,000 et \$20,000. Mais M. Lemoyne se console en se disant que les œuvres pourront être restaurées... à un coût qui n'a pas encore été déterminé.

Le plus curieux, dans tout ça, c'est que les toiles n'ont pas été lacérées. On s'est tout simplement contenté d'enlever des



Ce sont des dommages de ce genre qui ont été constatés à de nombreux endroits sur quatre toiles du peintre québécois Serge Lemoyne, au Musée du Québec.

épaisseurs de peinture, à l'aide d'une lame ou d'un autre objet tranchant, sur ces tableaux de ce peintre d'avant-garde.

« Est-ce un geste de vandalisme ou l'oeuvre d'un amateur de souvenirs? On ne peut le dire, personne n'a eu connaissance de ce qui s'est passé », dit l'artiste.

Serge Lemoyne n'en est pas à

sa première expérience de perte: il y a deux ans, certaines de ses œuvres avaient été détruites lors du « déluge » à Montréal.

Au Musée, M. André Marchand se perd lui aussi en conjectures: « Nous n'avons pas affaire à des œuvres conventionnelles. Les toiles ont-elles été en-

dommagées dans le transport ou cela a-t-il été fait ici? Tout est possible et ça ne serait pas la première fois que des œuvres seraient endommagées ou volées. On ne sait jamais à qui on a affaire. »

La rétrospective Serge Lemoyne a commencé en novembre et prend fin en janvier.



S O L D E
À LA BOUTIQUE Place Laurier
Assortiment de superbes chandails à motifs, jacquard et autres, pantalons gabardine de pure laine, 6 à 14.
RÉGULIER 150\$
VOIR P. 7

8995\$

Norman

Hausse moyenne de 1 % des taxes à l'Ancienne-Lorette...

Les contribuables de l'Ancienne-Lorette verront leur compte de taxes augmenter en moyenne de 1 % en 1989. Cependant, certains propriétaires subiront des hausses ou des baisses plus importantes que cette moyenne en raison des variations de l'évaluation de leur résidences.

... et de 3 % à Charny

CHARNY — La ville de Saint-Rédempteur n'augmente pas les taxes pour 1989, mais celle de Charny, où le budget fut aussi accepté cette semaine, décrète une augmentation de 3 %, le taux d'imposition passant de \$1.78 à \$1.84 par \$100 de valeurs imposables.

par GILLES PÉPIN
LE SOLEIL

Le nouveau budget de Charny porte lui-même une croissance de 7.8 %. Des revenus plus imposants générés par les récentes constructions permettent en effet de limiter l'augmentation de la facture. Une maison moyenne portant une évaluation de \$60,868, coûtera en taxes municipales \$1,238, en 1989, incluant \$82 pour l'eau et les égouts et \$35 pour le ramassage des déchets, deux services dont les coûts sont inchangés.

À Saint-Rédempteur, le taux de la taxe demeure à \$1.37 et les

taxes de services sont aussi maintenues en dépit d'une augmentation de 5 % dans les prévisions budgétaires. La aussi la construction a connu un essor. Des dépenses plus considérables sont envisagées en ce qui concerne le transport en commun et la voirie.

Ainsi débute la ronde des budgets municipaux sur la Rive-Sud de Québec. Lundi prochain, ce sera au tour de Montmagny, Saint-David, Saint-Étienne, Saint-Jean-Chrysostome, Lauzon et probablement Sainte-Marie. Le 19 décembre, d'autres budgets seront déposés à Bernières, Saint-Nicolas, Breakeyville, Saint-Romuald, Pintendre et Lévis.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Le maire Émile Loranger a annoncé, hier, que la taxe foncière serait ramenée de \$1.96 à \$1.85 des \$100 d'évaluation. Les taxes d'aqueduc et d'égout demeurent au même taux à \$98 et \$40 respectivement. La taxe pour le ramassage des ordures par contre passe de \$77 à \$92. Le taux de la taxe d'affaires diminue de 12.33 % à 11.80 %.

Le budget prévoit d'ailleurs une légère augmentation des dépenses qui passent de \$9.2 millions en 1988 à \$9.7 millions en 1989. Le maire fait état de certaines augmentations, les plus importantes touchant l'administration (\$107,206), la sécurité publique (\$76,636), le transport (\$83,852), l'hygiène du milieu (\$141,185) et les immobilisations (\$275,382). Par contre les frais de financement diminuent de \$330,000.

Pour ce qui est des comptes de taxes, les augmentations varieront vraisemblablement entre \$0.30 à \$162 alors que les diminutions se situeront entre \$10 et \$160 selon les secteurs et les fluctuations de l'évaluation des maisons.



Paul DUTIL, du Renouveau municipal.



Guy MARCOTTE, de Présent Sainte-Foy.

Lac-Saint-Charles: le compte de taxes grimpe

Les contribuables de Lac-Saint-Charles ne subiront qu'une légère hausse de leur compte de taxes en 1989. Le maire de la municipalité, M. Donald Brisson, a annoncé que l'augmentation moyenne serait de 3 %.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

En rappelant qu'il s'était accordé un délai de quatre ans pour régulariser la situation financière de la municipalité, M. Brisson a exprimé sa fierté d'avoir pu le faire en deux ans seulement.

Ainsi, il a annoncé que le taux de la taxe foncière passerait de \$1.55 à \$1.58 des \$100 d'évaluation tout en abolissant du même coup la contribution spéciale de \$0.05 des \$100 d'évaluation, ce qui constitue à son avis une baisse réelle de \$0.02.

D'autre part, la taxe d'aqueduc grimpe de \$5 pour se situer à \$198, mais la taxe des égouts passe de \$130 à \$125 et celle du ramassage des ordures de \$97.50 à \$94.

Dans les secteurs avec services, pour une maison de \$51,500 en 1988 dont l'évaluation passe à \$54,500, le compte sera \$1,285 en 1989 au lieu de \$1,247.05, une hausse de 3.12 %. Pour une maison de \$69,500 qui est évaluée maintenant à \$70,500, le compte de taxes sera de \$1,541.05 au lieu de \$1,546.89, une baisse de 0.38 %.

Dans les secteurs sans services, le propriétaire d'une maison dont l'évaluation de 1988 était de \$58,000 alors qu'elle sera de \$60,000 en 1989, le compte augmentera de 1.36 % à \$1,042 au lieu de \$1,027.99.

Enfin, le budget global de la municipalité passe de \$3,786,339 à \$4,549,060 avec des augmentations des dépenses notamment dans les domaines de la sécurité publique, des transports et de l'urbanisme.

Le Renouveau municipal voit d'un bon oeil le budget de Mme Boucher

L'opposition municipale à Sainte-Foy a fait part, hier, d'une réaction qui était loin d'être unanime à la suite de la présentation, lundi, par Mme Andrée Boucher d'un budget qui entraînera des baisses de taxes pour 70 % des propriétaires de résidences à logement unique.

par RICHARD CÔTÉ
LE SOLEIL

« Nous sommes très heureux qu'il y ait eu une amélioration de la situation par rapport aux années passées, a indiqué M. Paul Dutil, du Renouveau municipal. « Tant qu'Action Sainte-Foy pose des actes positifs qui sont à l'avantage de la ville et de ses citoyens, nous ne pouvons faire autrement que d'être d'accord avec Mme Boucher et son parti et nous sommes prêts à travailler avec eux, mais nous gardons l'oeil ouvert et exerçons une vigilance soutenue ».

Pour ce qui est des dépenses, M. Dutil a estimé que celles-ci demeureraient à des niveaux normaux si l'on tient compte du fait que la plupart d'entre elles sont simplement incompressibles.

Présent Sainte-Foy

Du côté de Présent Sainte-Foy, M. Guy Marcotte a rappelé que

son parti recommandait depuis toujours une diminution des taxes ou, du moins, pas d'augmentation contrairement à ce que le budget de Mme Boucher prévoit pour 1989 à l'intention des propriétaires les mieux nantis.

M. Marcotte a présumé qu'il y aurait aussi des augmentations de taxes pour les maisons à logements et que celles-ci seraient sans nul doute refilées aux locataires.

Quant aux dépenses, le conseiller Marcotte a reproché à l'équipe Boucher de couper aux mauvais endroits, dans les loisirs par exemple, et de gaspiller ailleurs comme pour faire préparer les plans du nouvel hôtel de ville et de la centrale de police ou pour faire préparer le budget par une firme comptable alors qu'autrefois les fonctionnaires se chargeaient de la tâche. « Tout cela sans parler des frais d'avocats qui ont été encourus par Mme Boucher. »

CENTRE du RASOIR FINE LAME

CHOIX ET SERVICE

SEUL LE CENTRE DU RASOIR FINE LAME VOUS OFFRE

- À l'achat d'un rasoir électrique
Entretien à vie du rasoir
Minimum de 30 jours d'essai gratuit
- À l'achat d'un appareil électrique
3 ans d'entretien gratuit

BRAUN

3525
RASOIR RECHARGEABLE
système 1-2-3

SPÉCIAL
129⁸⁸\$

Inclut:
- 90 jours d'essai
- entretien à vie du rasoir

PHILIPS

HP 2505
TAILLE BARBE

Trousse complète avec
peigne, support mural
et piles alcalines

SPÉCIAL
29⁸⁸\$

PHILIPS

HP52310
MIROIR

SPÉCIAL
44⁸⁸\$

Inclut:
- 3 ans d'entretien
gratuit

BRAUN

MR300
MÉLANGEUR À MAIN

SPÉCIAL
29⁸⁸\$

Inclut:
- 3 ans d'entretien
gratuit

salton

EX-8
CAFETIÈRE EXPRESSO/ CAPPUCCINO

SPÉCIAL
109⁸⁸\$

Inclut:
- 3 ans d'entretien
gratuit

TEFAL

8208
FRISEUSE
Format familial

SPÉCIAL
109⁸⁸\$

Inclut:
- 3 ans d'entretien
gratuit

CENTRE du RASOIR FINE LAME

Place Fleur de Lys
Galeries de la Capitale
Place Ste-Foy
Galeries Chagnon-Lévis

529-0711
627-2378
653-1710
835-1415

MOI, CAMIL SAMSON, J'Y CROIS!

VESTONS SPORT

Vestons sport de belle qualité en 100% laine. Modèle droit à 2 boutons, à motifs tweed ou chevrons. Tailles: 36 à 44, courte; 36 à 46, moyenne; 40 à 46, longue.

À PARTIR DE

99⁹⁵\$

En plus, vous obtenez un
PANTALON 100% POLYESTER
d'une valeur de 29,95 \$

GRATUIT

LES VÊTEMENTS

St. Lawrence

GALERIES
DE LA CAPITALE



L'hôpital de Thetford aura enfin le taco qu'il voulait en radiologie

THETFORD MINES — La ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Thérèse Lavoie-Roux, a livré, hier, tout un cadeau de Noël à la population de la région de l'Amiante en autorisant la direction de l'Hôpital Général de Thetford Mines à doter l'établissement d'un taco (tomographe axial composé par ordinateur).

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

Cette décision politique permet à ce centre hospitalier de 329 lits de régler à son service de radiologie un problème de recrutement de spécialistes auquel il est confronté depuis trois ans.

Dans un premier temps, ce feu vert de la ministre incite des radiologistes du Centre hospitalier

universitaire de Laval, de Sainte-Foy, et des hôpitaux Hôtel-Dieu et du Saint-Sacrement, de Québec, à continuer à fournir à l'hôpital de Thetford un service de dépannage de cinq jours/semaine à compter du 1er janvier, en attendant que le taco soit fonctionnel.

D'autre part, l'engagement de Mme Lavoie-Roux permet à la direction de l'hôpital de Thetford de conclure des négociations en vue de l'embauche de trois radiolo-

gistes à temps plein. Cinq candidats sont intéressés à travailler au centre hospitalier de Thetford si celui-ci possède un équipement comme le taco utilisant une nouvelle technologie avec laquelle ils ont été formés. Le taco est un appareil qui permet de voir en coupe les différentes parties du corps humain.

La ministre de la Santé a fait part de sa décision lors d'une rencontre d'urgence au bureau de Québec du député de Frontenac, Roger Lefebvre, avec la direction de l'hôpital et des représentants du corps médical de l'établissement.

Le service de radiologie était

pratiquement inopérant à l'hôpital de Thetford depuis le 22 novembre dernier alors que les radiologistes de l'hôpital du Saint-Sacrement avaient décidé de ne plus y faire de dépannage. Des radiologistes itinérants de l'Hôtel-Dieu continuaient à y prêter leurs services pendant 10 à 12 heures par semaine mais ils avaient prévenu la direction de l'hôpital qu'ils ne reconduiraient pas l'entente au-delà du 18 décembre. Il y a trois ans, ces spécialistes avaient accepté de dépanner temporairement l'établissement de Thetford mais au fil des mois cette situation était devenue permanente.

Jusqu'à hier, la ministre de la Santé avait écarté le taco comme solution au problème du centre hospitalier de Thetford même si la fondation de l'hôpital est prête à verser la moitié du coût de \$700,000 à \$800,000 pour l'acquisition de cet équipement. Elle reconnaissait que le taco pouvait être un facteur d'attrait pour la pratique de la radiologie mais elle ne voulait, en aucun cas, en faire une condition de travail.

Evidemment, toutes les parties dans le dossier étaient satisfaites du dénouement de la crise. Le comité de survie qui avait réussi à obtenir une pétition de 22,000 signatures il y a six semaines, a annulé la réunion de sensibilisation qu'il devait avoir en fin d'après-midi, aujourd'hui, avec les maires de la MRC de l'Amiante.

Le festival aérien de Québec sera de retour en août, puis aux deux ans

Le festival aérien de Québec sera de retour les 19 et 20 août 1989, mais ne sera présenté à l'avenir qu'à tous les deux ans, en alternance avec le festival aérien de Bagotville. C'est ce qu'a révélé, hier, M. Marc Provost, président du comité organisateur de ce festival, lors d'une conférence de nouvelles tenue au club Les Ailes Québécoises, à l'aéroport de Québec.

Il a précisé à cette occasion que les Snowbirds, des Forces armées

canadiennes, ne seront pas au rendez-vous parce qu'ils ont d'autres engagements à cette date,

VITAMINES



Shaklee

en harmonie avec la nature et la santé

Aimée et Roland Gauvin
QUÉBEC

527-1955

FAITES-VOUS DONC UN CADEAU POUR NOËL

FAITES-VOUS BELLE

Charmez et séduisez par le

MAQUILLAGE PERMANENT

La beauté continue
raffinée par les
sourcils, les yeux et
les lèvres

Venez rencontrer nos spécialistes
à PLACE LAURIER (Porte n°4)
du 14 novembre au 17 décembre

ESTHÉTIQUE

ADRESSE:
QUÉBEC CLINIQUE
2835, de la Concorde
MONTREAL CLINIQUE
737, côte Vertu

Nouveau concept

POUR RENDEZ-VOUS ET RENSEIGNEMENTS
composez immédiatement le
622-5708

COUPON RABAIS \$25 (un par client)

SPECIAL DES FÊTES

MAQUILLAGE PATRON GRATUIT

SOURCILS \$299 pour \$199
YEUX \$499 pour \$399
LÈVRES \$399 pour \$299

MAQUILLAGE COMPLET
\$1199 pour \$799

SUPER SPECIAL
ligne du
bas de
l'oeil
\$199
SEULEMENT

CENTRE D'ACHATS NEILSON



20% PANTALONS

1 à 16 ans

3 POMMES

Ouvert tous les soirs du 8 au 23 déc.

656-6047

MANNEQUIN

PLACE QUÉBEC

en bas du Hilton

Groupe de MANTEAUX COURTS

tout cuir ou avec fourrure

valeur jusqu'à 2 300 \$

395\$

à

1 495\$

Groupe de MANTEAUX

Valeur jusqu'à 550 \$

169\$

à

295\$

ANGLAIS

COURS DE CONVERSATION

- COURS PRIVÉS:
à partir de 20 \$ la leçon
- IMMERSION:
800 \$ par semaine (cours privés)
- COURS DE GROUPE:
199 \$ (4 à 7 élèves, 40 leçons)

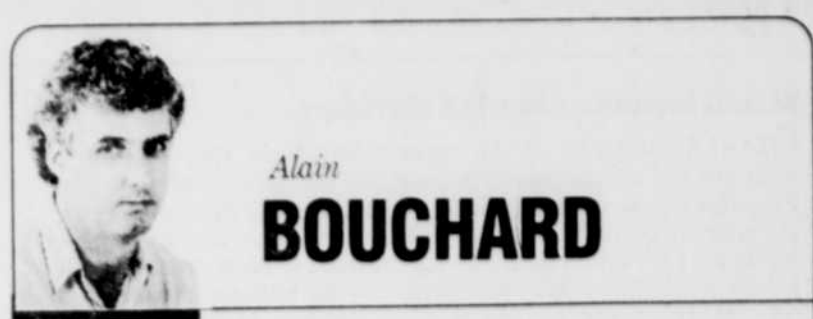
Aussi:

Espagnol - Italien - Allemand

LPS

Langues, Productions, Services, Ltée
3, PARC SAMUEL-HOLLAND, QUÉBEC
681-6375





Wo! les nerfs!

J'savais pas si je devais vous en parler. Parce que je suis moi-même journaliste et que, donc, j'ai un point de vue partisan. Puis je me suis dit : voyons, Bouchard ! t'as toujours un point de vue partisan. Toute chronique est un point de vue et tout point de vue ne peut être autre chose que partisan. C'est quoi ce « shake »-là, tout à coup ?

Voilà donc, je vous en parle. Et je dégage complètement LE SOLEIL ltée, Hollinger, Conrad Black et tous les autres journalistes du SOLEIL de toute responsabilité relative à mes propos. Ce seront mes seules élucubrations à moi.

Le congrès de la FPJQ (Fédération professionnelle des journalistes du Québec), versus les « pi-ars », qui avait lieu, ce dernier week-end. J'écris versus, parce que les pi-ars (on laisse tomber les guillemets, ça va ?) étaient à la fois le thème, les vedettes, les souffre-douleur, les bourreaux, les martyrs, les ennemis et les emmerdeurs du congrès. Puisque « versus » ne veut rien dire, j'ai pensé qu'il pouvait aussi vouloir tout dire.

Pi-ars pour le grand P et le grand R de l'expression anglaise Public Relations. Ce qui veut dire pi-ars pour relationnistes, agents d'information, attachés de presse, conseillers en communication publique, etc.

D'abord, les pi-ars sont beaucoup mieux organisés que les journalistes, je vais vous raconter une petite histoire qui le démontre. Le congrès s'ouvrait vendredi soir. Plein de journalistes arrivaient seulement le samedi matin, avec l'intention de s'inscrire directement sur place. Et se faisaient dire : plus de place monsieur, plus de place madame. Ce qui, d'ailleurs, a donné lieu à l'un des plus beaux soulèvements de ma collègue Andrée Brassard, de CBVT. Comment ça, plus de place madame ? Plus de place pour les journalistes au congrès des journalistes ? Wo! les nerfs ! (Si le dénouement vous intéresse, Andrée Brassard a eu son macaron. Et « ils » étaient mieux !)

Savez-vous pourquoi il n'y avait plus de place pour les journalistes ? Parce que les pi-ars les avaient toutes prises. Et qu'ils avaient bien fait ! Il y avait un système de pré-inscriptions, par courrier. Les pi-ars se sont tous immédiatement pré-inscrits. Tandis que nous, les journalistes, anarchiques et insouciantes comme toujours, on est arrivé tout croche et tout endormi, samedi matin, en pensant peut-être que si toutes les portes de tous les congrès du monde s'ouvraient toujours automatiquement devant notre statut de journaliste, celles de notre congrès à nous s'ouvriraient aussi, à plus forte raison. Mais à front de journaliste, front de journaliste et demi...

Pas « pissous »

Les pi-ars, eux, sont des gens organisés. On les avait invités ? Alors ils se sont inscrits. Ils sont venus. Ils se sont installés en plein milieu de la place. Et ont sans cesse parlé dans les micros. S'ils ont été à la fois les souffre-douleur, les martyrs, les emmerdeurs du congrès, etc., ils n'en ont pas été les « pissous » en tout cas.

Et pour ce qui est de l'organisation, nos faiblesses ne se sont pas limitées à l'inscription. Dans la panoplie des interventions, on a trouvé le moyen de présenter une discussion sur... vidéo. Parfaitement. Après la télé dans le salon, dans les bars et dans les terminus Voyageur, la télé dans les congrès. L'an prochain, d'ailleurs, peut-être que le congrès des journalistes aura lieu au complet à la télé; de sorte que tout le monde pourra y participer, dans son salon, au bar ou dans un terminus Voyageur. En outre, deux des principaux conférenciers de la journée de samedi étaient absents et ont fait lire leur « conférence » par l'animatrice de la table ronde. Très vivant...

Ce qui fait que les pi-ars chuchotaient, entre la salle de réunion et la salle de toilettes : si c'était organisé par nous autres, ça ne marcherait pas d'ailleurs comme ça. Et je suis absolument certain qu'ils avaient raison. Ces gens-là sont des champions organisateurs. Tellement qu'ils en ont même fait leur métier.

Puis il y eut le débat sur le quatrième pouvoir, dont les pi-ars sont carrément venus nous dire qu'ils en faisaient partie, avec les journalistes. Et c'est là que les choses se sont démolées. C'est là que les points ont été mis sur les « i ». Guy Lamarche et Louis Martin ont lancé : vous ne pouvez pas faire partie du quatrième pouvoir, parce que vous faites partie des trois premiers (exécutif, législatif et judiciaire); et ce qui constitue justement l'essence même du quatrième (la presse), c'est qu'il doit être LIBRE de tous les autres.

C'est même une pi-ar (attachée de presse de ministre) elle-même qui est venue clore le bec de sa confrérie, en sanctionnant tout à fait les propos de Lamarche et Martin.

Donc, on pourrait conclure : les journalistes ont gagné. Mais je pense que ce sont les pi-ars qui ont gagné le plus. Ils ont gagné la chance de participer au débat de fond même de la liberté de presse; ce qui est déjà énorme. Ils ont démontré qu'ils étaient organisés et efficaces. Et ils ont enfin eu l'occasion de faire des relations publiques sur le parquet même du congrès des journalistes; en glissant, par exemple, à l'oreille de tout un chacun : écoute, est-ce qu'il y a déjà un pi-ar qui t'a empêché, toi, de faire « ta » job ? Ce qui me fait presque penser à un certain cheval de Troie...

Et tout ça, c'est fort impressionnant pour quiconque se questionne sur le pouvoir réel des pi-ars dans le joyeux monde de la communication.

C'est-à-dire leurs clients...

Entente hors cour entre Beauport et Richard Boivin

La ville de Beauport vient d'en arriver à un règlement hors cour avec l'ex-syndicaliste Richard Boivin. En retour d'une somme de \$15,000, ce dernier démissionne de son poste de pompier volontaire.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

C'est ce qu'a confirmé, hier, le maire de Beauport, M. Jacques Langlois.

Richard Boivin, frère de l'expert syndical Marc Boivin, a été impliqué dans les événements qui ont amené la Sûreté du Québec à porter des accusations contre des permanents de la CSN relativement à des incidents survenus à des propriétés de l'hom-

me d'affaires Raymond Malenfant.

À la suite des accusations portées à l'endroit de Richard Boivin, la ville de Beauport avait pris la décision de le congédier de son poste de pompier volontaire. M. Boivin avait alors décidé de contester le geste de la ville de Beauport devant la Commission des droits de la personne.

« L'entente que nous venons de conclure avec Richard Boivin met un point final au dossier », de conclure le maire Jacques Langlois.

Idée cadeau pour Noël



« Les gilets d'après-ski... »

Tailles pour adolescents
Pa XL, couleurs assorties
\$99.99

clément

PLACE FLEUR DE LYS • PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES • MONTREAL

Carte verte 10889

En Bref

■ Des terrains pour les Florallies

CHARLESBOURG — La municipalité de Charlesbourg poursuit ses démarches d'acquisition de terrains en vue des Florallies qui se tiendront à l'été 1991. Lors de la séance cette semaine, le conseil a résolu d'acheter des lots d'une superficie totale de 1,5 million de pieds carrés dans le secteur au sud du jardin zoologique afin de constituer la banque de terrains nécessaire pour la réalisation de cet événement. La municipalité déboursa quelque \$630,000 pour concrétiser la transaction qui sera subventionnée par l'Office de planification et de développement du Québec pour un montant de \$476,000.

■ Erratum

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans notre édition du 1er décembre dernier (En Bref, page C-14). Nous mentionnions que M. René Allard avait écopé d'une sentence de six mois de pénitencier après avoir été reconnu d'obtention frauduleuse d'une somme de \$30,000. Contrairement à ce qui avait été écrit, la fraude n'a pas été commise aux dépens de la Caisse populaire de Lac-Etchemin, mais bien à la Caisse populaire Les Etchemins, à Saint-Romuald.

■ Circulation ralentie

SAINT-FOY — La ville de Sainte-Foy avise les automobilistes que la circulation sera grandement ralentie, demain, jeudi et vendredi, de 7 h à 17 h, à l'intersection des rues Lavigerie et Sasseville. La rue Lavigerie ne sera ouverte que sur une voie en raison de travaux d'aqueduc et d'égouts.

■ Vérification d'éclairage de rue

CHARLESBOURG — La circulation sera perturbée aujourd'hui, à Charlesbourg, par des travaux de vérification d'éclairage de rue dans Place Le Monellier et dans la rue de Nemours. Cette dernière sera fermée entre l'avenue de Gaulle et la 47e Rue Est, de 7 h à 11 h.

Recherches archéologiques à la « grande place » : le maire ne peut expliquer le retard

Le maire Jean Pelletier ignore totalement pourquoi des recherches archéologiques n'ont pas été effectuées avant aujourd'hui sur l'emplacement de la « grande place » qui pourrait receler des vestiges de l'ancien village amérindien de Stadaconé.

Au journaliste qui lui demandait pourquoi les recherches n'avaient pas été faites avant sur ces lieux où la firme Citicom s'apprête à construire un complexe immo-

liar de plus de \$300 millions, dans la Basse-Ville, le maire Pelletier a répondu, lundi soir, qu'il se posait lui-même la question et qu'il attendait qu'on lui fournisse une réponse.

St-Augustin change d'idée: pas de permis pour les produits toxiques

La levée de boucliers de 500 citoyens de Saint-Augustin-des-Desmaures a incité le maire Denis Côté à reculer et il a affirmé que sa ville n'accordera pas de permis d'exploitation à Enviro-Mobile.

Le dossier de ce centre de transfert de produits toxiques fera cependant l'objet d'une rencontre tripartite entre la ville, le ministère de l'Environnement et des citoyens hostiles au projet présentement en construction. Cette rencontre a été obtenue par le député de La Peltre, M. Lawrence Cannon, « irrité » des gestes posés jusqu'à maintenant.

Il y aura en plus une séance spéciale du conseil cette semaine sur ce sujet.

Le député Cannon n'a pas aimé avoir été invité par les journaux à la réunion de lundi dernier où tant de citoyens ont exprimé leur inquiétude quant au centre de transfert.

« Je m'inquiète, a-t-il dit que le 13 juin dernier, la municipalité ait accordé les autorisations nécessaires à l'entreprise pour qu'elle puisse s'installer dans le parc industriel de la CUQ et, qu'après coup, le 5 décembre, soit six mois après, on tienne une réunion dans le but d'informer la population sur la nature de cette implantation. »

Selon le député, la population devrait être impliquée dès le début dans un cas comme celui-ci.

Il s'est dit surpris d'apprendre qu'un autre centre de transfert de déchets industriels existait et était déjà exploité près du nouveau. Il s'agit de Safety Clean qui loue ou vend des produits toxiques, ou reçoit d'autres produits industriels, qu'il recycle ou détruit selon le cas.

Lundi, à la réunion d'information, des représentants d'Enviro-Mobile et du ministère de l'Environnement ont expliqué la nature du projet et les mesures prises afin de le rendre sûr.

Cette initiative a plutôt contri-

bué à soulever l'ire de la population qui ne s'est d'ailleurs pas gênée pour dire son fait à la municipalité et au ministère de l'Environnement.

Le maire Denis Côté a donné l'assurance que sa ville n'émettra pas de permis d'exploitation à moins que le ministère de l'Environnement donne, par écrit, à la

municipalité, les assurances nécessaires que toutes les normes seront respectées et que toutes les mesures de surveillance seront appliquées.

Une condition qui n'aura peut-être jamais de suite puisqu'il appartient au gestionnaire d'un centre de transfert de satisfaire aux normes existantes et de répondre aux exigences qui lui sont imposées par les diverses autorisations qui lui sont accordées.

Devant la tournure des événements, le maire Côté s'est dit

déçu. Il reproche au ministère de l'Environnement de ne pas lui accorder l'appui nécessaire.

De son côté, le député Cannon a rencontré, hier, le ministre de l'Environnement Clifford Lincoln qui lui a remis le dossier d'Enviro-Mobile pour étude.

La réunion tripartite de cette semaine explorera les avenues de solutions encore possibles.

LE SOLEIL a tenté en vain de joindre le porte-parole d'Enviro-Mobile.



À gauche de la photo, on aperçoit le bâtiment qui abritera le centre de transfert d'Enviro-Mobile, tandis qu'à l'extrême droite, on voit le centre de transfert de Safety Clean.

Pour la FTQ, la stratégie de la CSN à la Reynolds, c'est de la poudre aux yeux

Si la CSN s'entend avec Reynolds pour éviter le lock-out à Baie-Comeau, c'est qu'elle aura couché avec le patron.

C'est ce qu'a indiqué en substance le représentant au recrutement à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Serge Albert, à Baie-Comeau.

Depuis quelques semaines, les Métallos (FTQ) mène une campagne de maraudage auprès des 1,400 travailleurs de l'aluminerie Reynolds pour obtenir leur adhésion. Ces travailleurs sont représentés par un syndicat CSN depuis 28 ans.

Lundi, le président du Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau (CSN), Bernard Sirois, avait noté que son équipe privilégiait une nouvelle

approche visant à éviter le lock-out dont se prévaut Reynolds à chaque négociation. Le président Sirois avait ajouté qu'une « surprise » était réservée à Reynolds dans le cas contraire.

Pour Serge Albert, cette stratégie « est de la poudre aux yeux » qui illustre bien le malaise entachant pour l'heure la vie syndicale à Reynolds.

Dans un communiqué diffusé dans le même temps, les Métallos ont révélé qu'ils s'engageaient dans un blitz final de recrutement chez Reynolds. « Nous sommes tout près du fil d'arrivée et il nous reste encore plus de 20 jours », fait valoir dans son message le co-ordonnateur des Métallos dans

l'Est du Québec, Michel Arsenault.

Dans le même communiqué, faisant référence aux propos formulés dimanche par le vice-président de la CSN Roger Valois, le président des Métallos chez QIT à Havre-Saint-Pierre, Gilles Thibault, a indiqué qu'il n'est pas question pour son unité syndicale « de changer la Cadillac des Métallos pour la Lada des 'camarades' de la CSN ».

M. Valois avait affirmé que les travailleurs de QIT à Tracy, syndiqués CSN, gagnent \$1.75 de plus l'heure.

Le directeur des relations de travail chez QIT, Jacques Pélouquin, a dit que les avantages pécuniaires consentis à chacun des deux groupes de travailleurs s'équivalent.

Place aux LAURIER DOLLARS

En collaboration avec Laurier Pontiac Buick
Voir le modèle exposé dans le grand mail.

Place aux LAURIER

immensément sympathique!

COURONNEZ L'ANNÉE AVEC VOS LAURIER DOLLARS!

La veille du nouvel an, venez jouer à l'encan de Place Laurier et partez au volant d'une magnifique Pontiac Berline Firefly.

En effet, 10 chances de remporter une voiture Pontiac Berline Firefly 1989 d'une valeur de 9 420,00 \$* seront mises aux enchères sous forme de capsules. Un tirage déterminera l'heureux gagnant parmi les dix personnes qui auront acheté chacune une chance en capsule. (Limite: 1 par personne)

De plus, de nombreux articles très convoités dont un luxueux fauteuil en cuir, des montres de prestige pour hommes et dames, un répondeur automatique, un radiocassette laser portatif et une lampe halogène seront mis à prix

Faites fructifier vos emplettes du temps des fêtes effectuées à Place Laurier en échangeant vos factures pour 10% de leur valeur** en Laurier dollars. Pour tous vos achats du samedi, obtenez le double de Laurier dollars. Passez au comptoir-échange le mercredi, et encore là, recevez 20% du montant** de vos factures datées d'un jour de semaine.

À Place Laurier, le temps des fêtes peut rapporter gros en jouant à l'encan du 31 décembre, dès 11 h. Cet encan sera sous la compétence de la maison d'encan « La Tourelle ».

Les Laurier dollars sont là pour rester.

C'est payant de magasiner à Place Laurier

* L'immatriculation, les taxes et les assurances seront assumées par le (la) gagnant(e)

** Maximum de 1 000 \$

L'université Laval coïncée entre Montréal et les régions

La marginalisation guette l'université Laval. Voilà ce qu'a affirmé hier, le recteur Michel Gervais, lors d'une rencontre avec la presse.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Coïncée entre l'importance croissante que prend aux yeux des décideurs politiques la concentration des ressources universitaires de la région de Montréal et, d'autre part, la sympathie que ces mêmes décideurs éprouvent à l'égard des universités de petite taille situées en régions éloignées,

l'université Laval risque d'être oubliée, donc isolée et, pis, marginalisée.

Le fait que l'institution de Sainte-Foy, fréquentée par 20 % des étudiants de niveau universitaire au Québec, n'ait touché que 13 % des \$40 millions de subventions supplémentaires accordées l'an dernier par le ministère de l'Éducation supérieure et de la science (soit \$5,2 millions seulement au lieu de \$8 millions), a ac-

crédité aux yeux de ses dirigeants cette thèse qu'ils n'osaient croire, a affirmé M. Gervais.

« Cette situation est inacceptable. L'université Laval est une institution de première classe, tant par la qualité de la formation qu'elle dispense que par celle de la recherche », a plaidé M. Gervais.

En fait, non seulement les subventions à la recherche ont-elles augmenté de 37 % en deux ans, passant de \$37 millions à \$51 millions, mais encore, « dans certains secteurs comme la recherche débouchant sur des transferts technologiques, l'université Laval est plus active que l'Université de

Montréal, l'École polytechnique et les Hautes-Études commerciales réunies ».

Face à ce danger de marginalisation qui guette l'université Laval, Michel Gervais propose une double solution:

— Travailler à la concertation de toutes les ressources universitaires de l'Est du Québec pour créer un second pôle de dévelop-

pement de l'enseignement supérieur et de la recherche au Québec.

— Mettre l'accent sur la complémentarité Québec-Montréal afin d'instaurer un axe capable de concurrencer les grands centres de l'est des États-Unis.

Clientèle accrue

Le rapport annuel de l'université (1987-1988), qui est présenté

aujourd'hui à l'assemblée générale, fait état d'un déficit accumulé de \$10,6 millions, au 31 mai 1988. Les dépenses totales de \$325,640,000 s'équilibrent avec les revenus (\$325,708,000).

M. Gervais s'attend à ce que le ministre Ryan verse au réseau universitaire québécois, cette année, des subventions additionnelles d'environ \$100 millions.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC



AVIS PUBLIC

COMMISSION PERMANENTE DU TRANSPORT EN COMMUN

Prenez avis que la Commission du transport en commun siégera le 8 décembre 1988 à 19 h, au Centre culturel et récréatif, 530, rue Delage Ouest, Lac-Saint-Charles, afin de prendre connaissance des points mentionnés à l'ordre du jour suivant:

1. Prière
2. Adoption du compte rendu de la réunion du 16 novembre 1988
3. Intervention de la CTCUQ sur la qualité du service de transport en commun et les améliorations qu'elle se propose d'y apporter (y incluant un système de transport régional "différent")
4. Divers
5. Période de questions du public sur tout sujet touchant à la compétence de la commission
6. Fixation de la prochaine réunion
7. Levée de l'assemblée

Toute personne qui désire intervenir auprès de la commission doit le faire au cours de la période de questions mentionnée à l'ordre du jour et doit au préalable s'être inscrite, avant le début de la réunion, sur la liste des personnes habilitées à poser des questions aux membres de la commission.

Pour information additionnelle, contactez monsieur Michel Quimper au numéro 529-8771.

Denis St-Martin, avocat
Secrétaire de la CUQ

Le 7 décembre 1988



YVAN BEAULIEU
conseiller



2000, boul. Charest Ouest, Québec
687-2525

Simone Paris
LE PRÊT-À-RAVIR

PROFITEZ des SPÉCIAUX avant les fêtes!

30% à 50%
sur toutes les collections
automne-hiver

2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy.
(près de l'hôpital Laval)
656-1902



PROCUREZ-VOUS VOTRE BILLET DU CONDO-SOLEIL DU CARNAVAL DE QUÉBEC

Gagnez un magnifique condominium d'une valeur de 100 000\$ situé au FLORANADA DE POMPANO BEACH ou aux FOUGEROLLES DU RELAIS, à Lac-Beauport, au choix.

DU NOUVEAU

AUGMENTEZ VOS CHANCES EN VOUS PROCURANT VOTRE BILLET AVANT LE 18 DÉCEMBRE et soyez admissible au tirage mise-tôt du 20 décembre

LE 1er PRIX MISE-TÔT

Voyage pour 2 personnes à Puerto Plata, une semaine. Collaboration de Voyages Fleury et Mirabelle Tours.

2e PRIX MISE-TÔT

Un appareil téléphonique cellulaire, gracieuseté de Novatel.

Et en plus, si vous détenez le billet gagnant et que vous avez acheté votre billet avant le 18 décembre, vous serez admissible aux prix mise-tôt correspondants.

UN ABONNEMENT FAMILIAL DE SKI ALPIN AU RELAIS DE LAC-BEAUPORT POUR 3 ANS

LIMITE DE 5 000 BILLETS, 100\$ CHACUN
TIRAGE LE 9 FÉVRIER 1989

RÉSERVEZ VOTRE BILLET AU 622-1121 SANS FRAIS

Billets aussi disponibles dans les 6 succursales des agents Le Permanent.

Le Permanent

VERBOIS

Le tirage est sous la surveillance de M. Claude Gauvin, c.a., de la firme Poissant Richard Thorne Ernst & Whinney, comptables agréés.

Solde

40% à 50%
MANTEAUX D'HIVER
2 à 20 ANS

40% à 50%
VESTONS SPORT
2 à 20 ANS

20%
ENSEMBLES DE SKI
2 à 20 ANS

BAM. BIN

Les plus jolis vêtements pour enfants, de la naissance à 20 ans.

place XXXXX
des quatre-bourgeois

658-2218



557, boul. Henri-Bourassa
CHARLEBOURG G1H 3B1 626-8966

Pour l'extérieur 1-800-463-6940

2406, chemin des 4-Bourgeois
bureau 104, SAINTE-FOY 657-2004

Profitez de ces tarifs très avantageux pour partir au soleil.

PUNTA CANA

Départ de Québec le 18 décembre
BAVARO BEACH 1 sem. 2 sem.
2 repas par jour 749\$* 1159\$*

Départs de Québec les 1er janvier (2 sem.), 8 janvier (3 sem.), 15 janvier (2 sem.) et 22 janvier (1 et 2 sem.)

BAVARO 1 sem. 2 sem. 3 sem.
BEACH (M.A.P.) 749\$* 1159\$* 1489\$*

PUERTO PLATA

Départs de Québec les 1er janvier (2 sem.), 8 janvier (3 sem.), 15 janvier (2 sem.) et 22 janvier (1 et 2 sem.)

VISTA 1 sem. 2 sem. 3 sem.
MAR 549\$* 669\$* N/D
SEA BREEZE 499\$* 599\$* 819\$*
(F.A.B.)

MAZATLAN

Départs de Québec le 30 décembre (2 sem.) et les 6 et 13 janvier (1 et 2 sem.)

1 sem. 2 sem.
DE CIMA 499\$* 599\$*
HACIENDA 499\$* 599\$*

ACAPULCO

Départ de Québec le 22 décembre

1 sem. 2 sem.
ROMANO'S LE CLUB 689\$* 789\$*

IMPÉRIAL (chambre) 699\$* 749\$*

Départs de Québec du 5 au 26 janvier (1 et 2 sem.)

1 sem. 2 sem.
ROMANO'S LE CLUB 499\$* 649\$*

IMPÉRIAL (chambre) 499\$* 649\$*

RECIFE

Départ de Québec le 19 décembre

2 sem.

HÔTEL VOYAGE "B.P." 799\$

RECIFE PRAIA "B.P." 899\$

LE MAR HÔTEL 999\$

F.A.B.: déjeuner américain par B.P.: déjeuner continental

* Autobus de Québec 40\$ par personne



Détenteur d'un permis du Québec

TOUT

Pour combler toutes les femmes qui sont en vous!

Brillez de mille feux. La maille des célébrations, gaie et scintillante. Le lueur en graphiques libres, les détails de dentelle à la taille et aux poignets, le nouveau romantique. Tout un assortiment de styles blanc cassé et or.
p.m.g. 45\$ et 48\$

Norman

PLACE LAURIER PLACE FLEUR DE LYS
GALERIES CHAGNON MAIL CENTRE-VILLE



Le conflit de travail chez Voyageur de Québec et Montréal

Une période des Fêtes qui s'annonce mouvementée



Anorak style instructeur
DITRANI
En Entrant doublé de Thinsulate.
Notre prix cour.: 349,99
SOLDE

279⁹⁹

SKIEZ

à rabais

et encore plus...

Une soixantaine d'employés en lock-out depuis un an et 240 autres en grève depuis le 10 juin. Et pourtant, aucun règlement n'est imminent chez Voyageur de Québec et de Montréal, car syndicats et employeur ne négocient plus depuis plusieurs mois. À ce moment-ci, les deux parties s'entendent au moins sur une chose : le mois de décembre s'annonce mouvementé.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Décembre est en effet un « bon mois » pour la compagnie de transport et de messagerie, puisque plus de gens utilisent l'autobus pour aller visiter la parenté et d'autres envoient leurs cadeaux par messagerie Parbus. Le porte-parole de Voyageur, M. Sylvain Langis, ne s'étonnerait donc pas que les employés de bureau, d'entretien et des billetteries décident d'intensifier leurs moyens de pression pour nuire à la compagnie. Même si la situation est calme depuis quelque temps, M. Langis rappelle que le début du conflit a été marqué par plusieurs actes de violence et de vandalisme.

De son côté, le président du syndicat du terminus de Québec, M. Pierre Lirette, n'a pas voulu préciser au SOLEIL les plans des syndiqués. Une chose est sûre, les quatre syndicats affiliés à la CSN ont l'intention de faire sous peu des pressions auprès des gouvernements fédéral et québécois. « Le conflit est politique », soutient M. Lirette. « D'abord parce que Voyageur est la propriété du député libéral fédéral Paul Martin jr, mais aussi parce que Voyageur a obtenu des subventions de \$5 millions du gouvernement du Québec et d'Ottawa pour l'achat de 20 autobus articulés. »

Le syndicat compte donc réclamer du gouvernement fédéral qu'il modifie le code canadien du travail pour y inclure une loi anti-briseurs de grève, et de Québec, qu'il cesse de subventionner une entreprise qui recourt à des briseurs de grève.

Selon différents représentants de la CSN, il est évident que la possibilité d'employer du personnel de remplacement durant un arrêt de travail prolonge indûment un conflit. Le porte-parole de l'entreprise confirme en effet que Voyageur ne perd pas d'argent dans le présent conflit, même si elle doit se payer les services d'agents de sécurité et remplacer ses employés en grève ou en lock-out par 150 autres.

Voyageur dit souhaiter un déblocage, mais M. Langis admet que la reprise des négociations n'est pas pour les prochains jours, voire les prochaines semaines. Le médiateur chargé du dossier depuis septembre, M. André Courchesne, n'a pas encore réussi à rapprocher les parties.

Le désaccord porte sur la disparition de 20 emplois de bureau et sur des concessions salariales de l'ordre de 20 % (de 20 à 31 % selon la CSN) réclamées aux employés des centres d'entretien, des terminus, des messageries et des billetteries. Aucune des parties ne se dit prête à faire des concessions. « Nous avons un bon fonds de grève et nous pouvons poursuivre la grève encore un bon bout de temps », affirme le président du syndicat de Québec.

De son côté, Voyageur soutient que les conventions collectives actuelles sont trop lourdes et qu'elle ne peut être concurrentielle et rentable avec de tels coûts de main-d'œuvre et un tel degré de productivité. Sur ce, les syndicats aimeraient bien que Voyageur accepte de soumettre ses livres à une firme d'experts conseils indépendante.

L'an dernier, Voyageur a obtenu de ses chauffeurs du Québec, représentés par les Teamsters, une réduction de salaire de 6 %. En Ontario, Voyageur Colonial a finalement ratifié en juillet, une convention collective avec le syndicat représentant les chauffeurs, les mécaniciens et les préposés à la billetterie. Selon les groupes d'employés, la convention prévoit un gel de salaire ou une augmentation de 2,5 % par année. Selon M. Langis, les concessions demandées aux syndiqués ontariens étaient moindres, car leur convention collective est moins contraignante et coûteuse que celle de leurs collègues québécois. Par exemple, souligne-t-il, le salaire de base d'un préposé à la billetterie est de \$13 à Ottawa et de \$18,94 à Montréal.



Anorak JOFF

En Dermoflex.
Avec cordon
à la taille.

Notre prix cour.:
269,99

SOLDE

199⁹⁹

Ensemble une-pièce

ETIREL

100% polyamide. Uni avec

col contrastant.

Notre prix cour.: 199,99

SOLDE

139⁹⁹

Ensemble une-pièce

ETIREL

100% polyamide. Jade,

lilas, marine ou fuschia.

Notre prix cour.: 189,99

SOLDE

129⁹⁹

Ensemble

deux-pièces ETIREL

Pantalon salopette. 3

combinaisons de couleurs.

Notre prix cour.: 224,99

SOLDE

154⁹⁹

ENSEMBLE DE SKI

JUNIOR:

• Skis TECHNO PRO

Husky

• Bottes NORDICA

NJ115

• Fixations LOOK

SP21

• Bâtons TECHNO PRO

Pinto

Notre prix cour.: 213,99

80 à 120 130 à

cm 160 cm

149⁹⁹ 159⁹⁹

Système

double-densité

Bottes

RAICHLE RX860

Notre prix cour.: 279,99

SOLDE

179⁹⁹

Skis ROSSIGNOL
GLX Super
SOLDE
149⁹⁹

Skis BLIZZARD
Scirocco
Notre prix cour.: 219,99
SOLDE
179⁹⁹

Skis FISCHER
SC2 Carbon
Notre prix cour.: 229,99
SOLDE
189⁹⁹

Skis HEAD
Synchro Carbon
Notre prix cour.: 239,99
SOLDE
209⁹⁹

Skis BLIZZARD
Racing Integral
Notre prix cour.: 239,99
SOLDE
209⁹⁹



MONT SAINT-CASTIN
avec tout achat de
150⁰⁰ et plus

**2 BILLETS
DE SKI de SOIRÉE**
(sur demande)

sports experts®

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le samedi 10 décembre 1988.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

C'est la joyeuse saison des Fêtes!

C'est le temps de fêter Noël et de célébrer l'An nouveau. C'est le temps d'une proposition-cadeau à Montréal: une nuit à l'hôtel pour seulement 105 \$ (occupation simple ou double)

Un séjour au Quatre Saisons. Ne pas vous en faire part, ce serait manquer d'égards. Nous ne pouvions vous laisser passer à côté d'une offre aussi séduisante... un luxe des plus recherchés en ville!

Un séjour au Quatre Saisons. Nous vous y convions avec ce tarif spécial des Fêtes qui vous donnera toute liberté de magasiner, de visiter la ville et de profiter pleinement des festivités d'avant Noël à Montréal.

Bref, prenez le temps de vivre une chaleureuse expérience à un prix... cadeau!

Deux diners exceptionnels pour le prix d'un.

Pendant votre séjour au Quatre Saisons, nous doublerons votre plaisir en vous proposant deux somptueux repas* pour le prix d'un, une gracieuseté du RESTAURANT qui vous invite dans sa salle à manger tout à fait exceptionnelle!

Réservez dès maintenant! Notre tarif spécial des Fêtes est en vigueur jusqu'au 15 janvier 1989 (à l'exclusion des 25 et 31 déc. 1988 et du 1^{er} jan. 1989). Sujet à la disponibilité des chambres.

*Boissons non incluses

Le Quatre Saisons
MONTREAL

TELEPHONEZ: (514) 284-1110 ou
1-800-268-6282 (sans frais)

QUI AURA LE GOÛT?

Pour maintenir la loi 101 dans son état actuel

Le PQ prêt à collaborer seulement sur une clause « nonobstant »

À moins que ce ne soit pour inclure une clause « nonobstant » pour maintenir la loi 101 dans son état actuel, l'Opposition péquiste a clairement averti le gouvernement Bourassa qu'il ne peut attendre aucune collaboration de sa part, au lendemain du jugement de la Cour suprême sur l'affichage commercial.

textes de MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Je vous avise que l'Opposition officielle n'entend pas collaborer à des demandes de suspension des règles du processus législatif habituel pour permettre qu'encore une fois, la portée de la Charte de la langue française soit réduite », écrit le chef de l'Opposition, M. Guy Chevrette, dans une lettre qu'il a adressée, hier, au premier ministre.

« Vous sembler vouloir véhiculer l'impression qu'un jugement défavorable placerait l'Assemblée nationale devant une seule alternative. D'un côté, le risque de l'unilinguisme anglais rendu possible par un vide juridique découlant de la décision du tribunal; de l'autre, l'adoption rapide, grâce à l'Opposition officielle, de votre solution qui, de toute évidence, ressemblera fort à un bilinguisme plus ou moins déguisé sous un visage français. Je ne puis souscrire à une telle analyse », écrit-il à M. Bourassa.

Selon M. Chevrette, s'il y a un vide juridique, ce ne sera pas à cause

des juges, mais à cause du « vide politique » que le gouvernement a lui-même entretenu depuis trois ans, en n'ayant pas eu le « courage politique » de modifier la loi 101 dans le sens du programme libéral, ou d'y inclure une clause « nonobstant », dont M. Bourassa a lui-même affirmé l'utilité, quand les chefs de parti fédéraux ont parlé de l'abolir, au cours de la dernière campagne électorale.

Avec la majorité dont il dispose à l'Assemblée nationale, M. Bourassa pourra toujours imposer sa volonté, mais le PQ entend bien

profiter de l'occasion pour harceler le gouvernement sur la question linguistique. En vertu du principe voulant que les absents aient toujours tort, il ne semble pas être question que les députés péquistes boudent l'Assemblée nationale pour laisser aux libéraux l'entière responsabilité d'avoir affaibli le français au Québec.

Hier matin, durant la période de questions, l'Opposition a bien tenté d'apprendre du ministre responsable de la loi 101, M. Guy Rivard, si le gouvernement envisageait de faire adopter une clause « nonobstant », mais il a refusé de livrer le moindre indice.

Parizeau et le CPD

Le vice-président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), M. Ghislain Dufour, semble avoir induit la presse en erreur, la semai-

ne dernière, quand il a affirmé qu'il n'avait pas été question du dossier linguistique, lors de sa rencontre à huis clos avec le chef du PQ M. Jacques Parizeau.

À l'issue de cette rencontre, M. Dufour avait déclaré: « Nous avions convenu d'avance de ne pas parler de langue ni de souveraineté, pour que la rencontre ne soit pas l'occasion de chicanes inutiles ».

On peut lire une version très différente dans le numéro de décembre du bulletin d'information du CPQ: « Cette rencontre à huis clos a permis au CPQ de rappeler à M. Parizeau qu'il considère trop étroite sa vision du Québec, un Québec qui, pour le chef du Parti québécois doit devenir une société exclusivement unilingue francophone ».

Aucune mesure concrète n'est proposée au comité tripartite

Le ministre responsable de la loi 101, M. Guy Rivard, a récemment mis sur pied un comité tripartite composé de représentants gouvernementaux, syndicaux et patronaux, pour étudier les moyens de renforcer le français comme langue de travail. Ce comité doit théoriquement faire rapport à la fin de janvier 1989.

Deux réunions ont eu lieu depuis la fin de novembre, mais le gouvernement Bourassa n'a annoncé aucune mesure concrète aux membres du comité, notamment en ce qui regarde la francisation des entreprises de 10 à 50 employés, a appris LE SOLEIL. Une troisième réunion est prévue dans deux semaines.

On peut penser que, dans l'hypothèse où M. Bourassa déciderait d'assouplir la loi 101 au chapitre de l'affichage commercial, à la suite du jugement de la Cour suprême, il voudra compenser par une action positive dans le secteur de la langue de travail. Il en avait laissé planer la possibilité dans le discours inaugural à l'Assemblée nationale, en mars dernier, mais rien n'a été fait à ce jour.

C'est un attaché politique du ministre Rivard, M. Marcel Piché, qui assure la coordination des travaux du comité. Y siègent également le président de l'Office de la langue française (OLF), M. Pierre-Etienne Laporte, la présidente de la Commission de protection de la langue française, Mme Ludmilla de Fougères, trois représentants des centrales syndicales (FTQ, CSN, CSD) et trois représentants du patronat (CPQ).

État de la francisation

Le rapport 1987-88 de l'OLF, qui a été déposé à l'Assemblée nationale, hier, révèle que seulement la moitié des grandes entreprises (100 employés et plus) ont complété le processus de francisation à la satisfaction de l'Office.

Sur les 1,587 entreprises inscrites à son fichier, le 1er avril 1987, 802 avaient obtenu leur certificat de francisation au 31 mars 1988. Si on exclut 60 nouvelles entreprises inscrites après le 1er mars 1987, on arrive à une proportion de 50,5 % de grandes entreprises répondant aux critères de francisation.

Dans le cas des PME de 50 à 100 employés, le taux de francisation atteint 60 %: 1,724 entreprises sur les 2,532 inscrites en début d'exercice détenaient leur certificat au 31 mars derniers. 300 nouveaux dossiers ont été ouverts depuis le 1er avril 1988.

La francisation est nettement moins avancée dans le cas des 228 organismes municipaux, scolaires, de santé et de services sociaux reconnus comme desservant une clientèle majoritairement non francophone. Moins du tiers (74) sont en mesure d'offrir des services en français, selon les critères de l'OLF.



Pierre

CHAMPAGNE

Le père Gédéon

Depuis quelques semaines, à la fin de cette chronique, j'ajoute toujours une notule intitulée « Vérités et sourires... ». Chaque jour, une petite phrase, une pensée ou une citation à saveur politique, vient mettre un point final à votre lecture et égayer votre visage d'un sourire. Du moins c'est le but de l'exercice.

Ces historiettes sont tirées d'un recueil d'aphorismes et d'apophtegmes publié récemment par Doris Lussier, sous le titre de « Vérités et sourires de la politique ». La semaine dernière, M. Lussier était de passage à Québec pour faire la promotion de son livre et nous avons dîné ensemble au restaurant « Le Continental ».

J'avais demandé au père Gédéon dans quel restaurant il voulait me rencontrer. Il m'avait répondu, le plus sérieusement du monde, « au Kerhulu », ne sachant pas que l'établissement, sis autrefois Côte de la Fabrique, avait fermé ses portes il y a près de 20 ans. Le « vieux » commence à perdre la mémoire ou il n'est pas venu souvent à Québec ces dernières années.

« Comment fait-on pour réunir autant de citations plus ou moins inédites dans un seul livre », lui ai-je demandé?

« Depuis l'âge de 15 ans, je n'ai jamais laissé passer une idée ou une image sans que je la notasse », me répond Doris Lussier. « Depuis le temps où je fréquentais le Séminaire de Québec. Je note tout et le soir, je prends dix ou quinze minutes pour les classer. »

Puis, prenant la voix du père Gédéon, il ajoute: « J'ai six grands classeurs de quatre tiroirs chez nous, penses-tu que ça vaut pas un ordinateur ça, fiston »?

« Faire un livre avec ça me trottait dans la tête depuis quatre ou cinq ans. Je trouvais que tout garder ces idées-là dans mes classeurs sans ne rien faire avec, c'était de l'avarice intellectuelle. »

Pour Doris Lussier, l'humour, c'est l'état de grâce de l'intelligence. Et pour moi, c'est la grâce que je vous souhaite et que je vous souhaiterai encore tous les jours, dans le bas de cette chronique.

Sous-ministre à la Justice

Me Freddy Henderson a commencé, lundi, sa nouvelle carrière de sous-ministre associé au ministère de la Justice. M. Henderson, qui a fait ses études au Séminaire de Cap-Rouge et à l'université Laval, était, depuis 1987, directeur général de la normalisation au ministère du Travail. Pour lui, c'est un retour aux sources puisqu'il avait débuté dans la fonction publique, en 1971, comme avocat... au ministère de la Justice.

Price Waterhouse

On peut se demander si la firme Price Waterhouse n'est pas un incubateur de sous-ministres. Il arrive régulièrement qu'un associé de cette compagnie se retrouve sous-ministre. Par exemple, l'associé responsable de la vérification intégrée pour le Québec et de la consultation en administration au bureau de Québec, Julien Lemieux, vient d'être nommé sous-ministre adjoint au ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu. Il entrera en fonctions le 12 décembre. Avant de s'associer à Price Waterhouse, M. Lemieux fut, pendant trois ans, copropriétaire et président-directeur général d'un important groupe d'entreprises d'embouteillage et de distribution de Coca-Cola dans le Saguenay et sur la Côte-Nord. M. Lemieux est détenteur d'une maîtrise en administration des affaires.

Michel Babin à la cour du Québec

Le ministre de la Justice, Gil Rémillard, a nommé Michel Babin à la cour du Québec pour combler le poste laissé vacant à la suite du départ du juge François Tremblay, nommé à la cour Supérieure.

M. Babin a obtenu une licence en droit à l'université d'Ottawa en 1967. Il pratique le droit depuis 1968 et, depuis 1983, il était substitut senior du Procureur général du Québec, à Québec.

Il séjourne en Haïti

Le député de Saint-Jacques à l'Assemblée nationale, André Boulerice, séjourne présentement en Haïti. Il sera de retour le 12 décembre. M. Boulerice est le seul parlementaire du Québec et du Canada à avoir été invité au Forum international sur les droits humains par les organismes haïtiens.

Vérités et sourires...

Le mot du jour est de Albert Dauzat: « Le bilinguisme, c'est le passage transitoire d'une langue à une autre. »

Pour me rejoindre

Vous pouvez me rejoindre par téléphone, en composant le 644-4015, ou, par la poste, en adressant le courrier au 1,050, rue St-Augustin, bureau 222, Québec, G1R-5J1.

La vente de soldes
pour hommes avant
Noël de Holt Renfrew
est commencée!

Rabais de

30%

sur des créations choisies pour hommes

Oui, vous pouvez vous ajouter à votre liste de Noël.

Économisez dès aujourd'hui sur des complets, vestons sport,

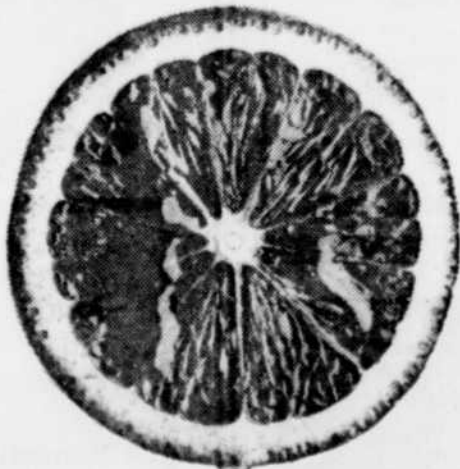
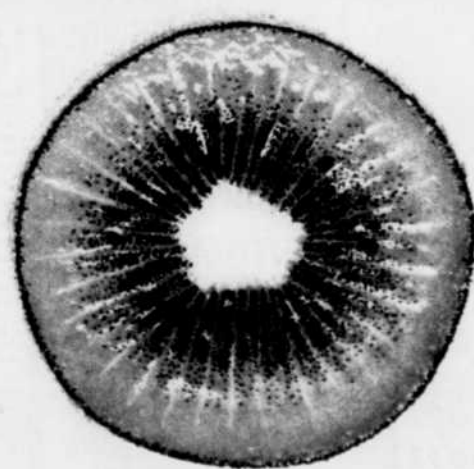
pantalons, pardessus, chandails et créations sport automne-hiver

choisis dont certains modèles portent des griffes réputées. Ne laissez

pas passer cette chance.

Vieux Québec, 692-3680 • Place Sainte-Foy, 656-6783

Horaires des Fêtes: Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 21 h; samedi dans le Vieux Québec, de 9 h 30 à 18 h; samedi à Place Sainte-Foy, de 9 h 30 à 21 h; veille de Noël, de 9 h 30 à 17 h dans les deux magasins.



LE KIWI OU L'ORANGE ?



KIORA
LIQUEUR DE FRUITS ET DE RHUM IMPORTÉ

Société des alcools
du Québec
MISE EN MARCHÉ
MARQUES MAISON

Participez au concours

NOËL DE RÊVE

vous pourriez gagner

1500\$ D'OUTILS ÉLECTRIQUES MAKITA

ET/OU

5 CERTIFICATS CADEAUX DE 200\$ CHACUN (taxe en sus)

Comment faire ?

- À chaque achat de 1 \$ et plus, vous recevrez un coupon de participation.
- Remplissez-le clairement et déposez-le dans la boîte réservée à cet effet.
- Le concours se termine le 21 décembre 88 à 17 h 30.
- Pour plus de renseignements, voir les règlements affichés dans le magasin.

Baptiste TOUCHATOU 445, BOULEVARD PIERRE-BERTRAND, VILLE VANIER TÉLÉPHONE: 687-2960

Projet de loi sur l'aide sociale

L'opposition acculée au pied du mur

Décidé à passer sa réforme avant Noël, le gouvernement a fait tomber, hier, la guillotine sur les travaux de la commission parlementaire qui faisait l'étude détaillée du projet de loi 37 sur l'aide sociale.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Lundi, le ministre André Bourbeau avait déposé une liasse de plusieurs dizaines d'amendements au projet de loi qui compte 134 articles. La réglementation pertinente n'est toujours pas connue mais pourrait être publiée « d'ici quelques jours », selon M. Bourbeau.

Si le gouvernement décide de lui donner priorité dans les travaux parlementaires, la réforme de l'aide sociale pourrait être définitivement adoptée dès mardi prochain. Les jours sont désormais comptés pour les nombreux opposants au régime proposé qui continuent de réclamer le retrait pur et simple du projet gouvernemental.

La députée péquiste Louise Harel estime que « les assistés sont les victimes de la panique du gouvernement à l'égard de la langue ».

En imposant la clôture aux travaux de la commission, le gouvernement se donne les moyens d'évacuer la réforme de l'ordre du jour parlementaire avant la publication, jeudi prochain, du jugement de la Cour suprême sur la langue d'affichage.

Mme Harel a qualifié de « brouillon », de « mal fagotée » et de « torchon » la réforme libérale. Au cours de l'étude des huit articles sur lesquels s'est penchée la commission, les ministériels ont eux-mêmes présenté 13 amendements et quatre sous-amendements, souligne la députée.

Elle a aussi dénoncé le ministre Bourbeau pour ne pas avoir respecté l'engagement pris par son prédécesseur dans le dossier, le ministre Pierre Paradis, qui avait promis de publier les règlements avant l'étude détaillée du projet de loi. La moitié des articles de la loi réfèrent à des règlements encore inconnus, souligne Mme Harel.

À l'appui du baillon imposé à l'opposition, M. Bourbeau soutient pour sa part que les travaux de la commission ne se faisaient pas sérieusement et que le PQ se livrait à de l'obstruction systématique.

« Cela fait près de 40 heures qu'on étudie le projet de loi, on est rendu à l'article 9. On a fait à peu près un article par cinq heures. L'opposition l'a dit publiquement qu'elle ne voulait pas adopter le projet de loi. Elle tue le temps comme au hockey pendant une punition. Cela donne quoi de



Louise Harel estime que les assistés sont les victimes de la panique du gouvernement à l'égard de la langue.

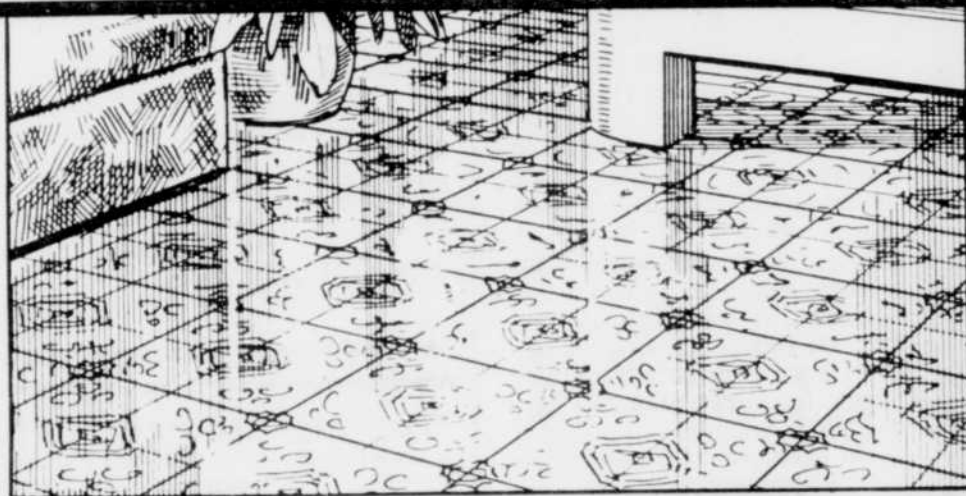
continuer ? »

Le ministre plaide de plus qu'il importe que la loi soit votée avant Noël afin que les assistés de moins de 30 ans et ceux qui sont incapables au travail en récoltent les bienfaits au plus tôt. Si l'on attend, qu'arrivera-t-il, demande M. Bourbeau qui évoque la possibilité d'élections générales au cours des prochains mois et le risque que le régime actuel soit maintenu jusqu'en 1991.

Mme Harel soutient qu'il est honteux pour le gouvernement d'avancer de tels arguments. En imposant maintenant la guillotine, on ramène l'exercice à « une parodie d'examen » du projet. L'étude détaillée n'aura véritablement duré que deux jours, dit-elle, les séances précédentes ayant été prises à débattre de la pertinence de faire entendre par la commission quelques groupes intéressés par la réforme.

La porte-parole péquiste rejette l'argument du ministre sur l'urgence de prodiguer les bienfaits de la réforme. Elle souligne que les prestations des moins de 30 ans et des bénéficiaires incapables pourraient être augmentées dans le cadre du régime actuel par simple décision du conseil des ministres tout en reportant à plus tard l'adoption du projet de loi 37.

Les seuls appuis du ministre lui viennent d'Alliance-Québec, du Conseil du patronat et des chambres de commerce, soutient Mme Harel.



LOT DE COUVRE-PLANCHERS

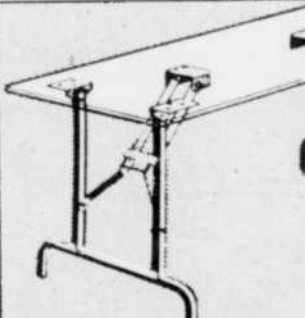
Prix à partir de

3999\$

v²

DESSUS DE TABLE
30 po x 72 po x 1 po
EN MÉLAMINE
Blanc, gris, amande, noyer
et chêne pâle
Prix cour.: 34,99\$

PRIX SPÉCIAL
31,99\$
le panneau



PATTES DE TABLE PLIANTES
Couleur: BRUNE

13,99\$
la paire



PORTE-ACCORDEON
SONORA
Blanche

24 à 32 po, 80 po de haut

PRIX SPÉCIAL!
45,99\$
la porte

PIN NOUVEUX RAINURÉ
Mini Pick-Wick
Grade B

Paquet couvrant 14 pi²
1/2 po x 3 1/2 po,
au moins 3 planches de 8 pi

PRIX SPÉCIAL: 5,29\$
le paquet

PRÉFINI SUR LAUAN

(légères imperfections)

Prix à partir de

5,99\$
le panneau



DÉTECTEUR DE FUMÉE
TEN-TEK SA-4

Prix cour.: 12,99\$

PRIX SPÉCIAL
9,99\$



PERCEUSE
Makita

RECHARGEABLE
Modèle: M003W, rouge

Prix cour.: 106,99\$

PRIX SPÉCIAL

95,99\$
ch.



TOURNEVIS SANS FIL
BLACK & DECKER

RECHARGEABLE
Modèle SC 450-04
avec boîte

Prix cour.: 49,99\$

PRIX SPÉCIAL: 29,99\$
ch.



SCIE CIRCULAIRE
Makita

Modèle 5007NB

PRIX SPÉCIAL:

149,99\$
ch.



COMPTOIR MOULÉ

24 1/2 ou 22 po

Couleurs variées
Légères imperfections

PRIX À PARTIR DE: 2,99\$
pi lin

Baptiste TOUCHATOU

VILLE VANIER
445, boul.
Pierre-Bertrand
687-2960

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi
8h30 à 17h30
Jeudi et vendredi
8h30 à 21h
Samedi
8h30 à 17h

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE 1988.



Le Père Noël est arrivé à PLACE LEBOURGNEUF

Un cadeau sera offert à chaque enfant qui visitera le Père Noël.

30 NOUVELLES BOUTIQUES VOUS ATTENDENT POUR VOS ACHATS DES FÊTES

Horaires du Père Noël:

Jeudi	16 h à 18 h 19 h à 21 h
Vendredi	16 h à 18 h 19 h à 21 h
Samedi	10 h à 12 h 13 h 30 à 16 h

Séance de photos
GRATUITE
avec le père Noël, du jeudi au samedi.

PLACE LEBOURGNEUF

Prestations d'aide sociale

Bourbeau économisera \$50 millions

Même après avoir été adoucie à deux reprises, la réforme de l'aide sociale permettrait au gouvernement d'économiser \$50 millions en prestations versées aux assistés aptes au travail si seulement 10 % d'entre eux participaient à des programmes d'employabilité.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

C'est ce qu'on peut déduire des propos tenus, hier, par le ministre responsable du dossier, M. André Bourbeau. Selon lui, avec une participation d'environ 10 %, le coût global de la réforme serait de \$50 millions. Or, l'État consacrerait \$100 millions de plus aux bénéficiaires inaptes, selon le nouveau régime. Si le coût global ne doit être que de \$50 millions, c'est donc que des sommes seraient récupérées auprès de la clientèle apte.

M. Bourbeau insiste cependant sur le fait que la note assumée par l'État pourrait grimper dans « les centaines de millions » si « 40, 50 ou 80 % des aptes participent » à des programmes d'employabilité. Dans tous les cas, la moitié de la

facture est payée par le gouvernement fédéral.

Nouveaux concepts

D'autre part, les nombreux amendements au projet de loi qui viennent d'être publiés contiennent de nouveaux concepts dont M. Bourbeau n'avait pas fait état lorsqu'il a dévoilé ses nouveaux assouplissements, il y a deux semaines.

Par exemple, pour décider si un bénéficiaire est apte ou inapte au travail, on tiendra compte en plus de l'état de santé physique ou mentale de « certaines caractéristiques socio-professionnelles ».

Selon les explications fournies par le ministre en commission parlementaire, ce critère supplémentaire pourrait permettre de déclarer inapte une personne si, à sa « condition médicale, même légère », s'ajoutent des facteurs

comme un « âge avancé, peu d'années de scolarisation, aucune expérience de travail ».

Un autre amendement précise que seront considérés comme des conjoints des personnes qui « vivent maritalement et qui ont cohabité pendant des périodes totalisant au moins un an », plutôt que « depuis un an », selon le texte original.

Les opposants

Au cours des prochains jours, les opposants à la réforme devraient se faire entendre à nouveau.

Déjà, ces derniers jours, le ministre Bourbeau a été engagé dans une polémique avec le Barreau du Québec qui dénonce certains pouvoirs que s'octroie le gouvernement dans le cadre du projet de loi 37. En commission, M. Bourbeau signalait d'ailleurs que le bâtonnier du Québec est associé du bureau d'avocats auquel vient de se joindre l'ancien chef péquiste Pierre Marc Johnson.

L'assemblée des évêques du Québec, qui a déjà réclamé le retrait du projet, pourrait à nouveau

intervenir cette semaine. De plus, aujourd'hui même, la table de concertation qui réunit plusieurs regroupements opposés à la réforme rendra public les appuis qu'elle a reçus de plus de 1,000 organismes.

De plus, du côté du PQ, on s'est empressé de transmettre les amendements publiés par le ministre à la Commission des droits de la personne, aux avocats de l'aide juridique et au Protecteur du citoyen qui sont tous intervenus, à un moment ou à un autre, ces derniers mois, pour critiquer divers aspects du projet gouvernemental.

Au Conseil permanent de la Jeunesse, la présidente, Mme Brigitte Lepage, maintient les critiques formulées dans le premier avis public qu'elle a jamais rendu son organisme. Mme Lepage doit bientôt rencontrer le ministre Bourbeau pour discuter notamment de formation professionnelle, un des aspects critiqués par le conseil et sur lequel on aurait manifesté une certaine ouverture au gouvernement.



RAISINS ROUGES

Produit des États-Unis
Variété Empereur

67¢
livre

CLÉMENTINES



du Maroc 77¢
livre

CHAMPIGNONS



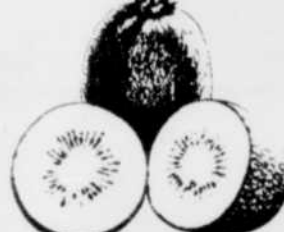
Blancs, frais, Ontario 97¢
chopine

BROCOLI



Produit des États-Unis, grosseur # 14 97¢
chacun

KIWIS



Produit 8/97¢
Californie, sac de 8

TOMATES ROUGES



Grosseur 6 x 6, États-Unis, pré-emballées 77¢
livre

CAROTTES 5 LIVRES



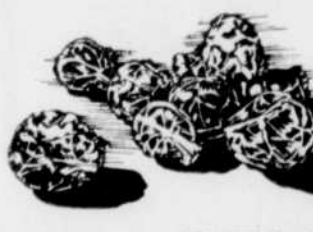
Produit du Québec 97¢
sac 5 livres

ORANGES SUNKIST



sans noyaux, grosseur # 138 12/97¢

CHOUX DE BRUXELLES



Produit des États-Unis 87¢
chopine

AUTRES SPÉCIAUX
EN MAGASINS

SPÉCIAUX EN
VIGUEUR JUSQU'AU
10 DÉCEMBRE



FRAIS, FRAIS, FRAIS

NEUFCHÂTEL 2060, boul. Bédard 418-842-3084
NEUFCHÂTEL 9210, boul. L'Ornière 418-842-0909
CHARLEBOURG 1947, boul. du Jardin 418-627-0344
LÉVIS 51, route Kennedy 418-835-5526
SAINT-FÉ 3440, rue de la Pénitence 418-657-7717
BEAUPORT 344, Ste-Anne 418-661-7997

 DENTIFRICE CREST EN POMPE 100 ml 1 79 ch.		 COSMÉTIQUES COVER GIRL Au choix: fond de teint liquide, poudre compact ordinaire, mascara professionnel, mascara Long'n Lush ou trio d'ombres à paupières 3 77 ch.	
 DESODORISANT SPEED STICK DE MENNEN 75 g 2 19 ch.	 POUR LE BAS DE NOËL ACCESSOIRES RIVIERA À 1/2 DE RABAIS Économisez 33 1/3 % sur toute notre sélection d'accessoires Riviera pour les cheveux	 COSMÉTIQUES FLAME GLOW À 1/2 DE RABAIS Économisez 33 1/3 % sur toute notre sélection de cosmétiques Flame Glow	
 VITAMINES E NATURAL SOURCE MERIT 100 capsules 400 I.U. 4 79 ch.	 FIXATIF FRENCH FORMULA Aérosol 400 ml et non aérosol 350 ml 2 29 ch.	 VERNIS À ONGLES OU DISSOLVANT CUTEX 100 ml ordinaire, citron ou aux herbes 99¢ ch.	
 VITAMINES À MÂCHER FLINTSTONES 100 comprimés 4 99 le paquet	 ÉDULCORANT SUCARYL À FAIBLE TENEUR EN CALORIES 100 sachets 1 39 ch.	 100 ml en prime SHAMPOOING OU REVITALISANT EUROPEAN FORMULA 450 ml et 100 ml en prime 1 99 ch.	 ENS.-CADEAU 2ND DÉBUT Lotion hydratante 200 ml, savonneuse Yardley 75 g et gel Vitabath pour la douche 35 g 6 99 ch.
 SOLUTION DÉSINFECTANTE OU NEUTRALISANTE IN-A-WINK DE CIBA VISION 240 ml 3 49 ch.	 PRODUIT POLIDENT POUR DENTIERES 104 comprimés 4 99 la boîte	 33% EN PRIME EAU DENTAIRE SCOPE 750 ml et 250 ml en prime 3 69 ch.	
 PASTILLES SUCRET POUR LA GORGE Citron, ordinaire, menthol ou pour enfants. Paquet de 24 2 19 le paquet	 PERMANENTE TONI 3 89 ch.	 MAXI-SERVIETTES STAYFREE 30 ordinaires, désodorisantes maxi-minces ou 26 super 4 39 la boîte	 BROSSES MERIT À 1/3 DE RABAIS Économisez 33 1/3 % sur toute notre sélection de brosses Merit

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 17 DÉCEMBRE 1988. VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX! NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.



5401, boul. des Galeries
Québec, Québec
Les galeries de la capitale



2960, boul. Ste-Anne
Giffard, Québec
LES GALERIES STE-ANNE



20, ch. Trans-Canada est
Lévis, Québec
Les Galeries Chagnon

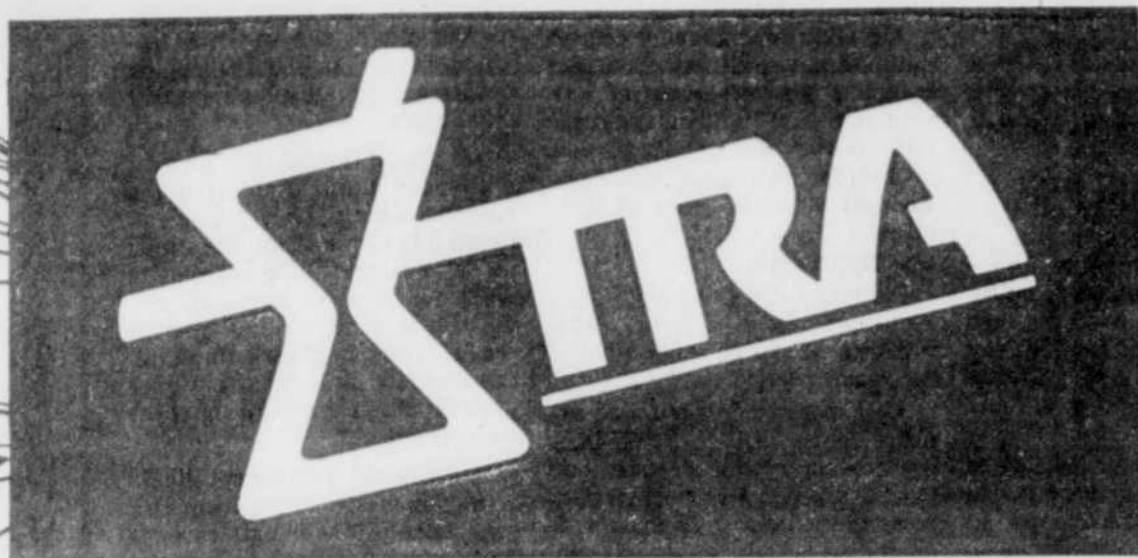
ECONOMISEZ DAVANTAGE!

Avec Nos Bas Prix De Tous Les Jours!

MAINTENANT
IL EXISTE UN ENDROIT QUI
VOUS OFFRE DE TRÈS BAS
PRIX TOUS LES JOURS SUR:

- ARTICLES D'ÉPICERIE
- PRODUITS DE SOINS PERSONNELS
- COSMÉTIQUES
- PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER
- MARCHANDISE GÉNÉRALE
- PRODUITS POUR BÉBÉ
- PRODUITS DE BEAUTÉ ET DE SANTÉ

ET NOMBREUX AUTRES
ARTICLES D'USAGE COURANT



XTRA
C'EST NOUVEAU!
C'EST UNIQUE!
C'EST FANTASTIQUE!

L'ÉPICERIE XTRA



Pure marmelade
d'orange
Kraft
500 mL
PRIX XTRA
1⁵⁹

PRIX AU SUPERMARCHÉ 2.13
ÉPARGNEZ .54[¢]



Farine tout usage
Purity
3.5 kg
PRIX XTRA
2⁹⁹

PRIX AU SUPERMARCHÉ 5.95
ÉPARGNEZ 2⁹⁶



Préparation de
fromage fondu
Old Ontario
500 g - 24 tranches
PRIX XTRA
2⁶⁹

PRIX AU SUPERMARCHÉ 3.19
ÉPARGNEZ .50[¢]



Craquelins Christie
Ritz au fromage, fuits aux légumes - 250 g
Croquants à l'ail ou bacon et fromage - 225 g
PRIX XTRA
1⁶⁹

PRIX AU SUPERMARCHÉ 2⁰⁰
ÉPARGNEZ .54



Chair de crabe
Saico
120 g
PRIX XTRA
2³⁹

PRIX AU SUPERMARCHÉ 2⁹⁹
ÉPARGNEZ .60



Toast Melba
Old London
Nature - 400 g
PRIX XTRA
2¹⁹

PRIX AU SUPERMARCHÉ 2⁸⁹
ÉPARGNEZ .70



Saumon rose
Ocean
213 g
PRIX XTRA
1⁸⁹

PRIX AU SUPERMARCHÉ 2²⁹
ÉPARGNEZ .40



Spaghetti, Spaghettini
ou Macaroni coupé
Lancia
900 g
PRIX XTRA
.99

PRIX AU SUPERMARCHÉ 1⁸¹
ÉPARGNEZ .82



Sauce pour
spaghetti
Chef Boyardee
Nature - 796 mL
PRIX XTRA
.99

PRIX AU SUPERMARCHÉ 1⁹⁹
ÉPARGNEZ .30



Jus de citron
Realemon
675 mL
PRIX XTRA
1⁴⁹

PRIX AU SUPERMARCHÉ 1⁸⁹
ÉPARGNEZ .40



Jus de pommes
Sunpac
Fait de concentré
3 x 250 mL
PRIX XTRA
.99

PRIX AU SUPERMARCHÉ 1³⁹
ÉPARGNEZ .40

LE SERVICE XTRA



Shampooing ou
Revitalisant
Timotei
300 + 100 mL
PRIX XTRA
2⁹⁹



Rince dents
Plax
500 mL
PRIX XTRA
4⁹⁹



Crème pour
la peau
Nivea
120 + 80 mL
PRIX XTRA
2⁹⁹



Tampons
Tampax
40
PRIX XTRA
5³⁹



Speed Stick
Mennen
Régulier ou Musk 75 g ou
Speed Stick pour femme 50 g
PRIX XTRA
2⁵⁹



Brosse à dents
Butler
Chaque
PRIX XTRA
.99



Dentrifice
Maclean's
Savoir régulière ou
menthe fraîche
100 mL
PRIX XTRA
.99



CLASSIQUE,
NOUVELLE VAGUE ou DIÈTE.
Bouteilles consignées de 750 mL
PRIX XTRA
6/1⁹⁹

Plus 40[¢] de consigne par bouteille



Scottowels
Jumbo
2 rouleaux de 2 épaisseurs
PRIX XTRA
1⁷⁹



Papier Hygiénique
Cottonelle
8 rouleaux d'une épaisseur
PRIX XTRA
2⁹⁹



Mouchoirs de papier
Facelle Royale
100 de 3 épaisseurs
PRIX XTRA
.89



Détergent
lave-vaisselle
Electra-sol
1.8 kg
PRIX XTRA
3⁹⁹



Nettoie-four
Easy Off
400 g
PRIX XTRA
2¹⁹



Eau de javel
La Parisienne
3.6 L
PRIX XTRA
1²⁹



Assouplisseur
de tissus
Bounce
40 feuilles
PRIX XTRA
3⁹⁹



Eau de Cologne
L'air du temps
48 mL
jusqu'à épuisement des stocks.
PRIX XTRA
19⁹⁹



Tabac en boîte
Marques canadiennes
La boîte
PRIX XTRA
10⁹⁹



Cigarettes
canadiennes
Régulier ou King
La cartouche
PRIX XTRA
22⁸⁹

HEURES D'OUVERTURE
Lundi à Mercredi - 9 h à 18 h
Jeudi, Vendredi - 9 h à 21 h
Samedi - 9 h à 17 h



5005 De L'Ormière, Les Saules, Quebec

• Chacun des rabais est basé sur le prix régulier d'un article identique ou comparable, ou sur le prix de détail estimé, offert par la concurrence en date du 28 novembre 1988. Les prix Xtra sont valides jusqu'au 10 décembre 1988. Xtra se réserve le droit de limiter les quantités et de remplacer tout produit annoncé par un produit de qualité comparable.

• Le texte prévaut en tout temps.

• Toute reproduction ou utilisation de cette annonce est strictement interdite sans le consentement écrit de Xtra ou de ces agences de mise en marché.



Au cégep, les meilleurs viennent du secteur public

À leur première session au cégep, les meilleurs élèves des écoles secondaires publiques obtiennent de meilleures notes que les meilleurs des écoles privées.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Cette étonnante constatation provient d'une étude menée par le Laboratoire de recherche en administration et politiques scolaires de l'université Laval. Les commissions scolaires de la région de Québec, qui l'avaient commandée, l'ont rendue publique hier.

Afin de ne pas biaiser l'étude, puisque les écoles privées sélectionnent leurs effectifs, les chercheurs, Mme Louise Laforce et M. Claude Deblois, ont isolé tous les finissants de la région de Québec qui avaient obtenu une moyenne supérieure à 80 % aux examens du ministère de l'Éducation, en 1986.

« Si on est un excellent élève au secondaire, écrivent les chercheurs dans leur conclusion, on a plus de chance de réussir au cégep 1 lorsque l'on provient du secondaire public plutôt que du secondaire privé. » À l'appui de leur affirmation, ils mentionnent que les élèves les plus performants des écoles publiques de la région de Québec ont été 9 % plus nombreux à conserver leurs bonnes notes au cégep que ceux des établissements privés.

En fait, 62 % des élèves du public maintiennent leur performance alors que 53 % du privé en font autant. « Et aucun facteur analysé, poursuivent les chercheurs, que ce soit un facteur d'ordre socio-démographique ou un facteur d'ordre scolaire, ne vient contredire cette constatation. »

De plus, a souligné M. Jacques Samson, porte-parole des directeurs généraux des commissions scolaires de la région 03, 26 % des élèves du public ayant cumulé une moyenne de 70 à 79 % au secondaire réussissent à dépasser 80 % au cégep. Dans le secteur privé, le pourcentage s'établit à 15.

Par ailleurs, le secteur de provenance n'influence pas du tout le taux de réussite des cours au cégep. Qu'ils aient étudié au public ou au privé, 80 pour 100 des cégepiens performants au secondaire réussissent tous leurs cours.

Par contre, aucun élève du privé n'a cumulé une moyenne inférieure à 60 % au cégep alors que 3 % de ceux du public se trouvent dans cette strate. De plus, moins de 1 % des élèves du privé ont réussi la moitié ou moins de leurs cours alors que plus de 2 % de

taux de réussite.

Mais pourquoi n'avoir observé que les résultats de la première session au cégep ? « Nous ne voulions vérifier que les effets du se-

condaire, a expliqué M. Samson. Si nous avions utilisé les résultats de la fin du cégep, il y aurait eu dilution des effets, ceux de la première année collégiale entrant en

ligne de compte. »

La performance au début du collégial, a aussi laissé entendre M. Samson, illustre que le secteur privé n'est « pas adapté aux réa-

lités d'aujourd'hui ». Pour en avoir la preuve, cependant, il en aura coûté \$23,000 en deniers publics consentis par les commissions scolaires...

ceux du public présentent un tel

Suggestions de cadeaux pour Noël



Place Ste-Foy



Le côté classique

CHEMISE OXFORD
RAYÉE \$70.00
ET UNIE \$65.00

promotion Cadeau de Noël Gratuit

AVEC TOUT ACHAT D'UNE VALEUR DE \$50.00 ET PLUS À PRIX RÉGULIER, OBTENEZ GRATUITEMENT LA BOÎTE-CADEAU DE BAS LACOSTE.

Le style sport

PULL ROYAL
À MOTIFS
JACQUARD
\$225.00



Place Ste-Foy seulement, 654-2981
(Mail gauche de l'entrée principale d'EATON)

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RÉNOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI, un outil indispensable pour simplifier vos projets de rénovation.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2367

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 9h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

C'est la coutume de boire en l'honneur des moments à chérir. Il est un verre que vous lèverez avec fierté:

Zwiesel

ALLEMAGNE



Cristal fait à la main ou à 24% de plomb.

Pour le temps des Fêtes, le choix étant à son meilleur, venez les contempler et vous comblerez certainement votre désir.

Le plus beau choix de
VAISSELLE • VERRERIE • COUTELLERIE
à des prix des plus compétitifs

Ouvert de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi

Renaud & cie
82, rue Saint-Paul
692-0144

Un esprit sain dans un corps



Voilà notre philosophie au Séminaire Saint-François

Les services offerts:

- Fidèle à cette philosophie, le Séminaire St-François par son personnel qualifié et par ses installations offre
- le cours secondaire complet pour filles et garçons
- les options • sciences • sciences humaines • lettres • arts
- des activités parascolaires et sportives supervisées sur l'heure du midi
- des activités sportives intra-murales et extra-murales
football • soccer • basketball • badminton • volleyball

Autres services:

- Transport scolaire organisé par le Séminaire
- Cafétéria
- Pensionnat — pour garçons seulement
— chambre pour le 5^e secondaire

Examens d'admission

POUR LE 1^{er} SECONDAIRE, 10 DÉCEMBRE
(Admission en 2^e, 3^e, 4^e et 5^e secondaires, faire parvenir votre dossier scolaire)



séminaire st-françois

4900, St-Félix, St-Augustin G3A 1X3
(418) 872-0611



Économisez jusqu'à 50% sur des milliers de jouets de marques connues.

Achetez avant Noël à des prix d'après Noël!

Dès maintenant, et jusqu'au 24 décembre, Toyville affiche des prix fantastiques de solde d'après Noël. Juste à temps pour vos achats des fêtes.

Super rabais sur des milliers de jouets sélectionnés de marques connues.



PLAYSKOOL



**Kenner
PARKER
Tonka**



Barbie
Transformers
Popples
Jouets en peluche
Figurines de lutte
GoBots
Super Héros
Câlinours
Bionic Six
Planches à roulettes

Ma Petite Pouliche
G.I. Joe
Ameublement de bébé
Jeux de société
Alf Jaseur
P'tits Bouts de choux
Pierrafeu
Patapouf
Construx
ThunderCats

Air Raiders
Battle Beasts
Jem
Piteux Pitous
Mask
Circuits de course
Voltron
Heart Family
Wee Wild Things
Commandants Aériens

Nerf
Robotix
Véhicules radioguidés
Maîtres de l'Univers
Marshall Bravestarr
SilverHawks
Sweet Secrets
Mega Bloks
SuperNaturels
Lego... et bien d'autres!

Économisez **25%**
sur tous les
équipements de hockey,
y compris les patins
Cooper et Bauer.

Cooper BAUER

Et profitez de
rabais allant jusqu'à **75%**
sur une sélection d'arbres
de Noël, de lumières, de
décorations, de papier
d'emballage et d'accessoires.

Alors, faites vite!
Profitez de ces
super bas prix
avant Noël.

DES PRIX JUSTE PARFAITS, CHAQUE JOUR.



Place Laurier
2700, boul. Laurier
Ste-Foy



Les Galeries de la Capitale
5401, boul. des Galeries
Québec

**Certificats-
cadeaux**

Bien des questions sans réponse pour Hydro-Québec

Plusieurs questions sont restées sans réponses, hier, quand le ministre John Ciacchia a publié un rapport sur la cause de la panne générale qu'a connue le Québec le 15 novembre dernier.

Le rapport, d'une dizaine de pages, démontre qu'on sait ce qui s'est passé, mais qu'on ne sait pas, en revanche, pourquoi.

Quoi qu'il en soit, d'importants doutes planent sur l'absence de coordination entre les employés d'Hydro-Québec chargés d'entretenir le système et ceux qui sont

responsables des achats de nouveaux équipements. Mais le ministre, à ce stade-ci, refuse de parler de négligence, même si ses fonctionnaires admettent qu'il s'agit « d'erreurs humaines ».

Voici la chaîne d'erreurs et de défauts qui ont mené à cette panne, qui origine de la station

Montagnais, près de Churchill Falls :

— le disjoncteur de la station a sauté, et s'est déclenché, alors qu'il ne le devait pas. Le disjoncteur a ainsi bloqué l'émission de courant;

— normalement, lorsqu'une telle chose se produit, il y a un système qui prend la relève. C'est ce qui est arrivé le 21 novembre. Mais cette fois — le 15 novembre —, le système de relève ne s'est pas déclenché, parce que les batteries n'avaient pas été rechargées;

— un troisième système, celui des génératrices au diesel, ne s'est pas déclenché lui non plus.

Hier, M. Ciacchia a indiqué qu'Hydro-Québec ne sait pas pourquoi le disjoncteur a sauté. La société d'État étudie ce problème avec le fabricant, la firme Westinghouse. Il est possible qu'il y ait un vice caché dans le disjoncteur, a indiqué hier le ministre.

Inacceptable

Hydro-Québec ne sait pas non plus pourquoi les batteries du système de relève n'ont pas été rechargées. Une demande du service d'entretien avait pourtant été faite six semaines — ou six mois — plus tôt, mais le service d'achat ne lui a pas donné suite. C'est ici qu'on pourrait parler d'erreur humaine. « C'est inacceptable », de dire M. Ciacchia.

M. Ciacchia était bien embarrassé hier de ne pouvoir répondre aux nombreuses questions. Il a en revanche indiqué qu'il venait de nommer un comité de trois experts, dont un est spécialisé en gestion et en psychologie, pour tenter de répondre aux interrogations.

Cette analyse de M. Ciacchia diffère de celle du syndicat des employés d'Hydro-Québec, qui déclarait avant-hier que les pannes étaient dues au manque d'entretien.

À ces critiques, qui ont trouvé écho hier chez l'Opposition lors de la période de questions, M. Ciacchia répond qu'Hydro-Québec rendra public un plan de redressement pour améliorer le système de transport et de distribution de l'électricité. Le plan, qui pourrait se chiffrer à \$1 milliard, sera annoncé vendredi par la société d'État.

Ce plan, a cependant promis le ministre, ne sera pas payé par les

consommateurs. Hydro-Québec n'augmentera pas ses tarifs au-delà du taux de l'inflation pour payer la note du plan de redressement. Elle se servira plutôt de ses dividendes, si cela est nécessaire. « C'est un engagement de mon gouvernement », a déclaré M. Ciacchia.

M. Ciacchia admet que la question de la fiabilité du réseau inquiète les clients américains, qui se sont vus couper leur envoi d'électricité le 15 novembre.

Mais le ministre rappelle que les contrats signés lui permettent de reprendre son électricité pour combler les besoins domestiques.



John CIACCIA

Demandes syndicales: hausses salariales et réduction des heures

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) réclame une augmentation salariale de 6 pour 100 par année et une réduction de la semaine de travail pour les 14,000 techniciens, employés de bureau et de métier d'Hydro-Québec.

Le syndicat a déposé ses demandes, hier, pour le renouvellement des trois conventions collectives qui viennent à échéance le 18 décembre. Le coordonnateur des négociations, M. Luc Chabot, espère ainsi entamer le plus tôt possible les négociations avec Hydro.

En plus d'une augmentation salariale de 6 pour 100 par année pour les trois années de la convention, le SCFP souhaite que la durée de la semaine de travail des techniciens et employés de bureau passe de 35 à 32 heures, et que celle des employés de métier soit réduite de 38 3/4 heures à 36 heures. Le syndicat réclame éga-

lement la création de 300 emplois permanents chez les techniciens, de 1,100 chez les employés de bureau et de 1,000 chez les employés de métier.

Le syndicat dit viser l'augmentation du nombre de postes permanents afin qu'Hydro-Québec puisse répondre à ses obligations et assurer des services de qualité aux Québécois.

Hier, Hydro-Québec n'a pas voulu commenter les revendications syndicales, soutenant que le comité de négociation étudierait au cours des prochains jours les demandes formulées. Le SCFP représente 14,000 des 18,900 employés d'Hydro-Québec.



JEAN-CLAUDE FILTEAU

JEAN-CLAUDE FILTEAU

professeur en théologie à l'Université Laval
vous annonce son voyage

LA BIBLE, COEUR D'UNE CIVILISATION

du 29 juin au 27 juillet 1989

Le 10 décembre, venez rencontrer monsieur
Jean-Claude Filteau au local 813, au

PAVILLON FÉLIX-ANTOINE SAVARD

Université Laval
à 14 heures

Pour informations:

JEAN-CLAUDE FILTEAU 656-2525
VOYAGES LAMBERT 832-4621

LE CHANDAIL À MOTIF JACQUARD

CETTE SEMAINE SEULEMENT

Un style mode, des détails de tricot et de multiples combinaisons de couleurs douces et vives font de ces chandails le point de mire cette saison. Ils sont de coupe ample et d'entretien facile et vous sont offerts à un prix de solde spécial.

MAINTENANT 1999

ÉCONOMISEZ 10⁰⁰

LE SOLDE SE TERMINE SAMEDI

TIP TOP

LE CHEF DE FILE



UN CADEAU LALIBERTÉ UNE TRADITION POUR NOËL!

Un cadeau qui
fait chaud au coeur

Une fourrure Laliberté transforme l'hiver en une saison scintillante et vivifiante. La beauté, la chaleur et le confort d'une fourrure sont un présent sans égal. Faites confiance à la maison Laliberté, qui bénéficie d'une longue expérience dans l'art de réchauffer l'hiver... et les coeurs!



LE MEILLEUR SERVICE APRÈS-VENTE

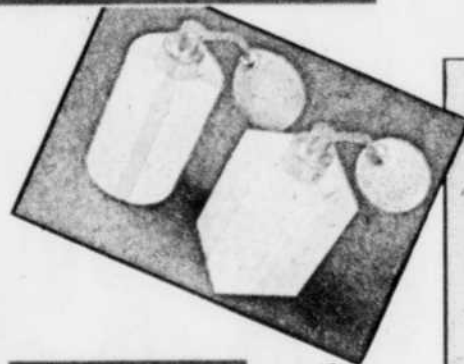
- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Entreposage gratuit la première année
- Plan mise de côté
- Retouches normales gratuites

LE MEILLEUR PLAN DE FINANCEMENT

12 MOIS
SANS INTÉRÊT
FINANCEMENT SUR PLACE
SANS INTERMÉDIAIRE

Pour son p'tit péché...
le cadeau mignon

COSMÉTIQUES



ACCESSOIRES



LINGERIE



HOMMES



BIJOUX



Que ce soit pour lui ou pour elle, pour un cadeau minuscule ou pour un énorme cadeau, pour un présent tout à fait convenable ou absolument extravagant, pour faire plaisir ou pour éblouir...

le choix sera difficile à faire car chez Laliberté, il y a des cadeaux pour tous les goûts et toutes les bourses!

Laliberté, une histoire d'amour qui dure depuis des générations.

CONCOURS DE NOËL

CERTIFICAT-CADEAU DE
1 000\$ À GAGNER
CHAQUE SEMAINE JUSQU'À NOËL

Gagnante du tirage du 26 novembre
Mme Estelle Lavoie, Neufchâtel

Règlements du concours disponibles
chez Laliberté

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC, 525-4841